



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2022

Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux
alluviaux du Rhône aval »



Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE	4
A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	4
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN	5
A.3. SITE NATURA 2000 FR 8201677 « MILIEUX ALLUVIAUX DU RHONE AVAL »	5
A.4. HABITATS NATURA 2000 RECENSES	6
A.5. ESPECES NATURA 2000 RECENSEES	6
A.6. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000	11
A.7. LES ENJEUX IDENTIFIES	12
B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022	13
B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	13
<i>B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)</i>	13
<i>B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires</i>	13
<i>B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles</i>	13
B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	14
<i>B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions</i>	14
<i>B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires</i>	14
<i>B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières</i>	14
<i>B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations</i>	14
<i>B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i>	14
B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	14
<i>B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i>	14
Carrière Lafarge-Cemex à Donzère : projet de réhabilitation	14
Programme de réactivation des marges alluviales du Rhône	15
Aménagement du parc des îlons sur la commune de Baix (07)	18
<i>B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</i>	19
Avis sur les projets d'entretien et de réaménagement sur les ouvrages CNR	19
<i>B.3.3. Veille locale et alerte</i>	19
Aménagement d'un dispositif de sauvetage pour la petite faune	19
Sorties de veille générales	20
Prospection des prairies alluviales sur la combe de Donzère	21
Restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône	21
B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)	23
<i>B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site</i>	23
Groupe de travail : amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône et ses abords	23
Etude photo interprétation.....	25
Test de mise en œuvre du protocole STELI (odonates)	25
<i>B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</i>	26
Suivi de l'efficacité de l'écorçage du Robinier faux-acacia sur les prairies de Châteauneuf-du-Rhône	26
<i>B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i>	27
Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)	27
Comptage des oiseaux hivernants	30

B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	31
B.5.1. Actions de sensibilisation	31
Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000	32
Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche	33
Rédaction d'articles divers.....	33
B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site	33
B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	34
B.6.1. Rencontre des acteurs	34
Petites villes de demain	34
PLU le Pouzin	34
Réunion CNR mairie Le Pouzin.....	34
B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement	35
Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône.....	35
Diffusion des données naturalistes.....	35
B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	36
B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	36
B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	36
B.8. MISES A JOUR DU DOCOB	37
B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	37
B.9.1. Rapport d'activité annuel	37
B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)	37
B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS	37
B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000	37
Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche	37
B.10.2. Formations	38
Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche.....	38
B.10.3. Divers	38
Encadrement de stagiaires	38
Fonctionnalités usuelles liées au poste et à la structure porteuse	38
C. SYNTHESE BILAN DES ACTIONS 2022	39
C.1. TEMPS DE TRAVAIL SUR L'ANIMATION NATURA 2000	39
C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE CETTE ANNEE	42
D. ANNEXES	44
Annexe 1 : Compte-rendu du comité de pilotage de 2022	44
Annexe 2 : Articles parus en 2022	50
Annexe 3 : Infolettres 2022	55

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a fait partie du site-pilote « Moyenne Vallée du Rhône et basses vallées de la Drôme et du Roubion ». Il était composé de quatre sites pouvant faire partie du réseau Natura 2000, présentant un caractère alluvial commun : I33 – Ile de la Platière et sites périphériques, D4- Milieux alluviaux du Rhône aval, D5- Basse vallée de la Drôme et D6 – Basse vallée du Roubion. Ce programme LIFE lancé en 1996 a permis de réaliser le premier Document d'Objectifs (DOCOB) du site validé en décembre 1998.

L'association des Amis de l'île de la Platière, s'est vu confié le rôle d'opérateur local.

Dès septembre 1997, le préfet coordonnateur de l'Ardèche propose le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » au ministère comme pSIC (proposition de Site d'Importance Communautaire). En octobre 1997, le site D4 est également proposé comme pSIC auprès de la commission Européenne.

C'est finalement le 19 juillet 2006 que le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » est intégré en SIC (1ère publication par l'Union européenne), au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore ».

En 2007, la mise à jour du DOCOB du site est validée.

L'arrêté ministériel du 17 octobre 2008 désigne en droit français, le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » comme ZSC (Zone Spéciale de Conservation) au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Le décret du 25 avril 2012 désigne le préfet de l'Ardèche, pour une durée de cinq ans, préfet coordonnateur du site Natura 2000 milieux alluviaux du Rhône aval (zone spéciale de conservation FR 8201677), dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Jusqu'en juillet 2017, l'association des Amis de l'île de la Platière (AAIP) a été en charge de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB). En juillet 2017, l'AAIP fusionne avec le Conservatoire d'espaces naturels Isère qui reprend l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Depuis janvier 2019, la commune de Le Pouzin (07) a repris l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en septembre 2018 avec l'arrivée début janvier 2019 d'une deuxième animatrice sur la structure animatrice.

Le 16 septembre 2020 le Préfet de l'Ardèche est renouvelé coordonnateur du site pour une durée de 10 ans.

Le 11 mars 2021, Monsieur Christophe Vignal, Maire de la commune de Le Pouzin, a été élu par les membres votant du COPIL Président de comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». La commune de Le Pouzin a été réélue structure animatrice du site.

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8211677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

L'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a été reprise par la Mairie de Le Pouzin en septembre 2018. En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Milieux alluviaux du Rhône aval a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. En 2021, ce dernier a été élu Président du comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

La chargée de missions de « Milieux alluviaux du Rhône aval » anime aussi la Zone Spéciale de Conservation « Printegarde » FR 821 2010.

Amanda COCQUELET

Chargée de mission Natura 2000
Mairie de Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
a.cocquelet@lepouzin.fr
04.75.63.81.48 / 06.33.82.81.32

A.3. Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

SUPERFICIE : 2111 ha

DEPARTEMENTS : Ardèche (44 %), Drôme (56%)

COMMUNES 07 : Arras-sur-Rhône, Baix, Beauchastel, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Le Pouzin, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Montan, Vion, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

COMMUNES 26 : Châteauneuf-du-Rhône, Donzère, Érôme, Étoile-sur-Rhône, Gervans, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Pierrelatte, Saulce-sur-Rhône, Serves-sur-Rhône, Les Tourrettes.

REGIONS BIOGEOGRAPHIQUES : Méditerranéenne : 100 %

Toutes les informations sur le site internet : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

A.4. Habitats Natura 2000 recensés

Tableau 1 : Habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (*habitats prioritaires)

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et-ou des Isoeto-Nanojuncetea	3130
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3250
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	3260
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	3270
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210*
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	91E0*
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)	91F0
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0

La cartographie des habitats a été réalisée entre 2010 et 2016. Le Conservatoire Botanique Nationale l'a validée en 2018.

Source : FSD (mise à jour des données 01-08-2017)

A.5. Espèces Natura 2000 recensées

Tableau 2 : Tableau des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Amphibien	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	1191		x				
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	2360				x	x	
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	2361				x		
	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	1202		x				
	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	1205		x				
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	1209		x				
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	5916				x		
	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Grenouille commune				x			

	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse			x
Autres mammifères	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	1337	x	
	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	x	
Chiroptère	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	1327		x
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	1322		x
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	1331		x
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	1312		x
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	1309		x
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	5009		x
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	1317		x
	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	5365		x
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	1326		x
	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	1329		x
	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	1333		x
	<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	5003		x
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	2016		x

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Chiroptère	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	1314			x			
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303		x				
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	1310		x				
	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	1316		x				
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	1321		x				
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324		x				
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	5564		x				
	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	5749		x				
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	5817		x				
	Flore	<i>Anacamptis coriophora</i>	Orchis punaise						
<i>Astragalus cicer</i>		Astragale pois-chiche							x

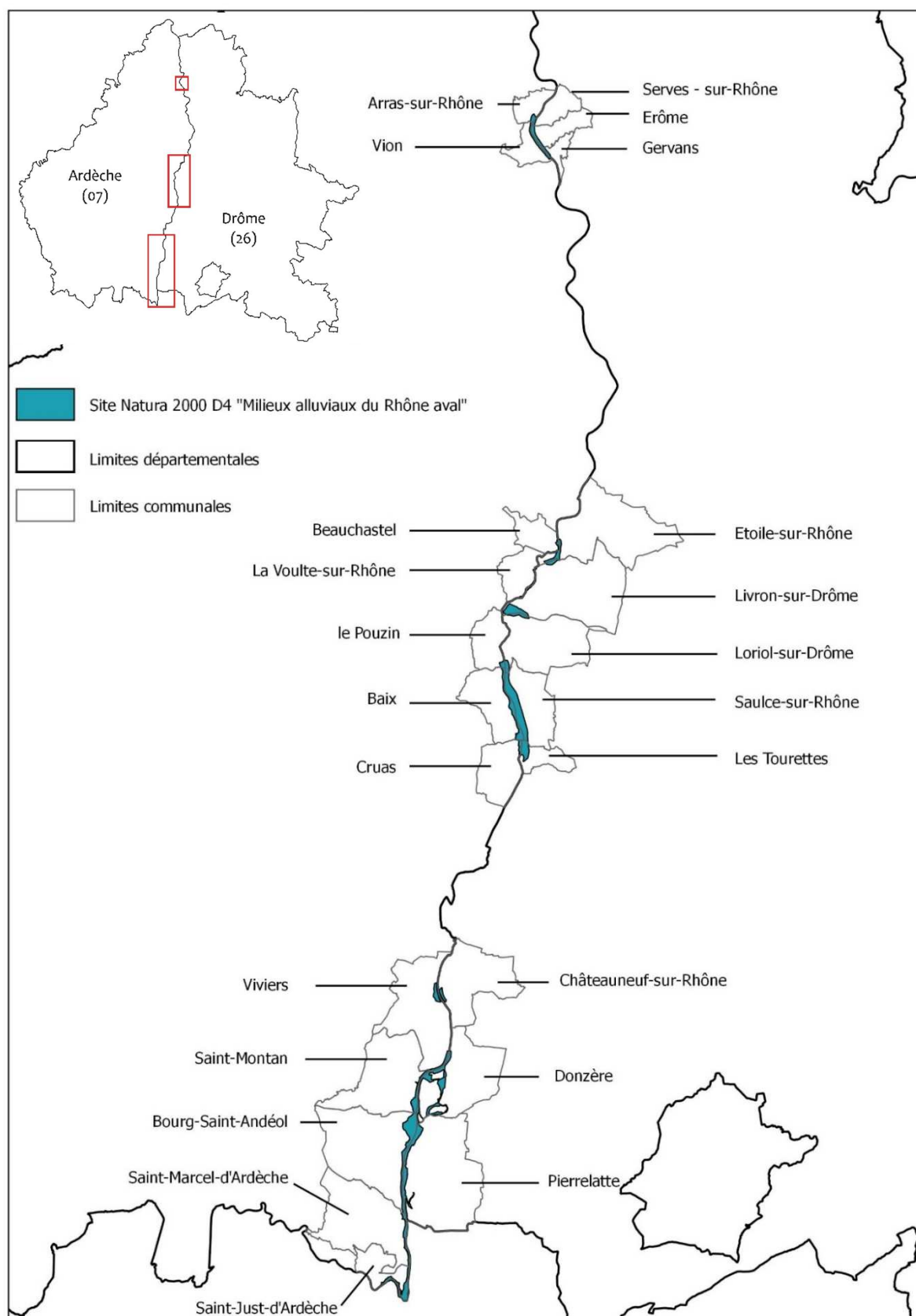
<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle	X
<i>Ceratophyllum submersum</i>	Cératophylle submergé	X
<i>Epipactis fibri</i>	Helléborine des castors	X
<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais	X
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène	X
<i>Inula britannica</i>	Inule britannique	X
<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigie des marais	X
<i>Najas marina</i>	Grande Naiade	X
<i>Nymphoides peltata</i>	Faux Nénuphar	X
<i>Ophrys arachnitiformis</i>	Ophrys Araignée	X
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	X
<i>Ranunculus circinatus</i>	Renoncule en crosse	X
<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs	X

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Flore	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate							X
	<i>Schoenoplectus triqueter</i>	Scirpe triquètre							X
	<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé							X
	<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire élevée							X
	<i>Valerianella coronata</i>	Valerianella coronata							X
	<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais							X
Invertébré	<i>Zerynthia polyxena</i>	La Diane	1053		X				
	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain							X
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli					X		X
	<i>Platycnemis acutipennis</i>	Agrion orangé							X

<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	1256	x		
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	5670	x		
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	2467		x	x
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre helvétique	2469	x		

Source : FSD (mise à jour des données 01-01-2023)

A.6. Localisation du site Natura 2000



A.7. Les enjeux identifiés

Malgré les aménagements successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des enjeux de biodiversité importants :

- Les milieux humides présentent de façon générale un grand intérêt écologique, par la diversité des espèces qui peuvent y vivre ou par leur forte production biologique. Le fleuve constitue l'axe de vie de la vallée, permettant de nombreux échanges et transfert de population. Les bras secondaires appelés « îlons », vestiges de la phase de tressage, constituent un élément fondamental de la vallée : refuges, lieu de reproduction et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le site Natura 2000 compte de vastes surfaces d'autres milieux humides, qui peuvent souvent abriter des espèces animales citées en annexe II de la directive (castor, poissons, odonates...) : le fleuve lui-même, les berges du fleuve couvertes de graviers ou de hautes herbes, les vasières et roselières.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente notamment les derniers massifs de forêt alluviale non protégée de la vallée du Rhône. La forêt alluviale se définit par sa relation avec le fleuve : sol constitué de limons, sables ou graviers, influence des inondations, alimentation en eau par la nappe phréatique... Les arbres les plus abondants ou les plus typiques sont les peupliers, saules et frênes. Véritables réservoirs de biodiversité, ces formations boisées à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Il s'agit aussi d'un habitat naturel rare en Europe qui subit une réduction importante de ses surfaces.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » compte les dernières prairies alluviales de la vallée du Rhône, témoins d'une activité intense des cours d'eau avant les aménagements (zones pionnières après érosion), mais également des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. A l'heure actuelle, la réduction de la dynamique des cours d'eau, conjuguée à l'arrêt de l'entretien traditionnel (pâturage, fauche), conduit à la disparition des prairies par évolution spontanée vers des stades boisés ou par conversion en terres labourées.

Tous les enjeux du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » sont visibles sur le FSD mise à jour en 2023 (<https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR8201677.pdf>).

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022

B.1. Mise en œuvre de la contractualisation

B.1.1. Accompagnement du PAEC (hors animation spécifique du PAEC lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

Travail sur le nouveau PAEC en Ardèche pour l'année 2023

Au cours de l'année 2022, une réflexion globale à l'échelle du département de l'Ardèche a été menée pour établir la candidature pour un nouveau PAEC en 2023. Les services de la Chambre d'Agriculture ont intégré les animateurs Natura 2000 et ENS à la construction du futur PAEC pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité en lien avec les pratiques agricoles et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Des comités de suivis ont été organisés tout au long de ce travail. Deux animateurs coordinateurs, du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et de l'Etablissement Public et Territorial du Bassin versant de l'Ardèche, se sont chargés de centraliser les données associées à ces aires protégées afin d'identifier notamment les habitats d'intérêt communautaire concernés par les MAEC. L'animatrice a participé à ce travail en se joignant notamment aux animateurs lors de la réunion du 29 mars 2022. Les MAEC définis au cours de l'année ne prenant pas en compte les habitats d'intérêt communautaires représentés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice s'est retirée des échanges. Elle a toutefois suivi l'élaboration des nouveaux PAEC.

B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Contrat et Charte Natura 2000 : échanges avec des propriétaires fonciers

Lors de la soirée de sensibilisation sur les ripisylves à Saint-Just-d'Ardèche le 18 novembre 2022, Monsieur et Madame Mercier s'étaient présentés à l'animatrice du site pour échanger sur la possibilité de mettre en place un contrat Natura 2000 sur leurs parcelles inutilisées et localisées sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche. Après vérification sur le cadastre par l'animatrice, une des parcelles se situe dans le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » sur la rive gauche de l'Ardèche (parcelle B446, lieu-dit La Plaine). Un rendez-vous sur site a été convenue en janvier 2023 pour estimer la potentialité de mise en place d'un contrat. L'animatrice a commencé à rechercher les différents types de contrats associés aux ripisylves et forêts alluviales. L'animatrice profitera de cette rencontre pour proposer la signature de la Charte Natura 2000. Reste à savoir si la Région AURA souhaitera continuer à utiliser les outils charte/contrat suite au transfert de la gestion des sites Natura 2000 notifié par la loi 3DS.

B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

Non mis en œuvre cette année.

B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

Pas d'actions non contractuelles mises en œuvre cette année.

B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

Carrière Lafarge-Cemex à Donzère : projet de réhabilitation

La carrière DAG Cemex-Lafarge sur la commune de Donzère est soumise à un arrêté autorisant son exploitation de 2006 à 2031. Dans cet arrêté, il est défini qu'un plan de gestion doit être mis en place en post-exploitation. Pour préparer ce plan de gestion le carrier a sollicité l'animatrice pour avoir ses préconisations. Elle s'est rendue sur place pour une visite de la carrière. Les informations données dans l'autorisation de l'exploitation semblent anciennes et peu détaillées. Pour exemple récent de réhabilitation, l'animatrice a fait référence à la carrière Jolly en mesure compensatoire par EDF. Cette mesure compensatoire inclut la création de mares, de nivellement des fonds des plans d'eau, le suivi des habitats et des espèces, des actions d'entretien pour conserver la mosaïque de milieux et une veille sur les espèces exotiques envahissantes. Pour prendre en compte les enjeux du site Natura 2000 dans l'établissement du futur plan de gestion de la carrière DAG, l'animatrice a transmis le DOCOB du site qui reprend les enjeux et des exemples de mesures d'action.



Lône du Bayard longeant la carrière Est de Lafarge Cemex sur Donzère

Par ailleurs, le travail sur ce plan de gestion a fait resurgir des conflits d'usage en lien avec l'exploitation de la carrière. L'animatrice a participé à la réunion du 15 février 2022 avec les différents partis pour échanger sur les enjeux. Lors de cette réunion il a été discuté de la restitution des chemins communaux sur leur tracé originel ou sur un nouveau tracé sur le bord des lônes de Bayard, de Carderousse et de la Berre autour des sites d'exploitation. Il a été discuté de l'accessibilité des chemins notamment pour la rive droite de la lône de Bayard. L'animatrice a préconisé de laisser le chemin à l'état de monotrace pour éviter toute surfréquentation et perturbation de la lône. Le carrier et les propriétaires fonciers étaient du même avis. Il a été convenu qu'une convention serait signée entre la Fédération de pêche de la Drôme et CEMEX-Lafarge pour responsabiliser les pêcheurs au respect des chemins et de l'environnement. L'animatrice a demandé à ce qu'une close soit ajoutée à cette convention pour mettre en évidence la présence du site Natura 2000 sur ce secteur et engager les signataires à prendre le contact avec l'animateur du site. Elle a proposé

des engagements tirés notamment de la Charte Natura 2000.

Programme de réactivation des marges alluviales du Rhône

Dans le cadre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) une étude d'opportunité (soit une étude de faisabilité) avait été réalisée en 2016 sur 21 sites du Rhône pour identifier des sites prioritaires à restaurer. L'objectif de ce grand programme de restauration est de redonner de la liberté au Rhône endigué, de manière à le reconnecter à ses annexes fluviales (nappes phréatiques, anciens bras secondaires = lônes), et pour ainsi rétablir un équilibre hydraulique en faveur des habitats alluviaux (forêt alluviale, prairie humide...).

Sur le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval », plusieurs secteurs ont été ciblés et font aujourd'hui l'objet d'études ou de travaux de restauration. Ces sites comportent chacun un intérêt différent : la présence d'anciennes lônes (bras secondaires du Rhône) ou de milieux humides interconnectés par exemple.

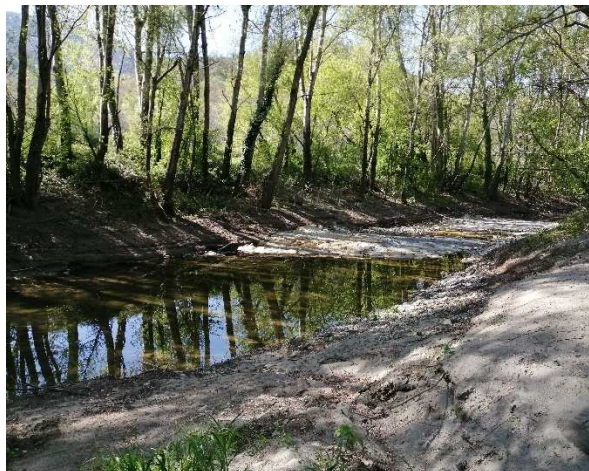
Site de Baix (commune de Baix)

Sur le site de Baix, les travaux de restauration de la lône de Géronton ont commencé à l'automne 2020. Ils consistaient à la réouverture de la lône par démantèlement des épis Girardon (renforts transversaux des digues) et à son recreusement. Depuis le début des travaux, l'animatrice a réalisé plusieurs sorties de veille et fait des points téléphoniques réguliers avec la CNR afin de suivre l'avancement des travaux. La 2ème et dernière phase des travaux de septembre 2021 à février 2022 a permis de finaliser les travaux avec le terrassement de la lône (dont environ 6000m³ de limon amené par les précédentes crues), le traitement des matériaux contaminés par la Renouée (environ 26000m³), la restitution des matériaux alluvionnaires fins au Rhône, la restitution des graviers au Rhône (aval barrage du Pouzin), le démantèlement des digues Girardon longitudinales, le traitement de la Renouée sur les bas des quais de Baix et la remise en état du chantier. L'animatrice a pu réaliser des sorties de veille sur ce secteur pour voir le résultat. En 2022 l'animatrice a échangé avec la CNR concernant la re-végétalisation des emprises des travaux. Elle a rappelé que toute ouverture dans la ripisylve devait

être systématiquement refermée. Elle effectuera des sorties de veille régulières pour suivre l'évolution post-restauration.



Amont entrée de la lône de Géronton après restauration



Lône de Géronton au débit réservé

Site de Saulce et Gouvernement (communes de Baix, Cruas et Saulce-sur-Rhône)



Localisation des travaux de restauration de la lône de Baix et des emprises des projets de restauration des sites de Saulce et Gouvernement (Source : carte de présentation du projet de CNR - janvier 2020)

Les deux sites de Saulce et Gouvernement ont été regroupés sous un même projet pour faciliter les démarches administratives. Les deux sites se faisant face, l'intérêt de mutualiser les travaux de restauration est tout à fait pertinent.

Ce projet fait l'objet d'un examen au cas par cas, d'un dossier de modification d'ouvrage valant autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'une demande de dérogation espèces protégées et d'un dossier d'évaluation environnementale (avec évaluation d'incidence N2000).

Côté site de Gouvernement, la restauration consisterait en la réouverture de l'ancienne lône par le démantèlement des digues Girardon et le recreusement d'une partie de sa longueur. Sur ce secteur, différents enjeux ont été pointés : six habitats d'intérêt communautaire et la présence d'espèces d'intérêt communautaire (Castor, Loutre, Martin-pêcheur, chiroptères, insectes). Les espèces exotiques envahissantes sont très présentes (Renoué, Jussie et Robinier notamment). Un traitement particulier sera mené pour les zones contaminées. Un diagnostic spécifique a été réalisé sur les boisements pour en évaluer l'état de conservation : 46% de surface concernées par les espèces invasives (ailante, robinier, négundo) et 30% par des arbres en mauvais état (peuplier). Les gros arbres ont aussi été ciblés en prévision de mise en place d'un protocole d'évitement.

En 2022, l'animatrice a été conviée à une réunion de concertation le 17 novembre avec les différents acteurs publics et experts pour échanger sur les dernières modalités en date des travaux avant d'envoyer le dossier de demande d'autorisation. La CNR estime le début des travaux à l'automne 2023 en commençant par le site de Saulce, et qui se terminerait en 2025. Les travaux sur le site de Gouvernement débuterait à l'automne 2025 pour se terminer en 2026. L'animatrice a questionné la CNR concernant les mesures prévues pour compenser la destruction de la forêt alluviale dans l'emprise de la réouverture de la lône. La CNR a répondu que le CSRPN avait validé le défrichement sans mesure ERC du fait que le réaménagement soit en faveur de l'implantation d'une forêt de meilleure qualité spécifique. Il est prévu toutefois une re-végétalisation à hauteur de deux à trois fois la surface qui va être défrichée.

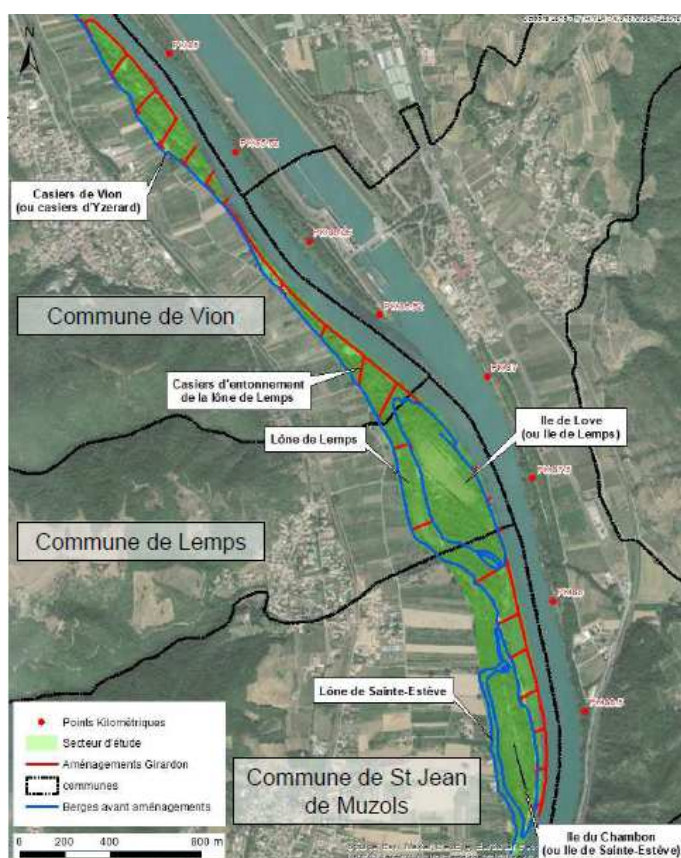
Site du Chambon (communes de Vion, Lempis, Saint-Jean-de-Muzol)

Le projet du site du Chambon regroupe deux secteurs de restauration : le site de Vion et le site du Chambon. L'animatrice a participé à une réunion de présentation du projet sur le terrain le 21 mars 2022. La visite s'est déroulée en trois temps sur les trois sites de restauration que concerne le site du Chambon.

Sur le secteur du casier de Vion au nord, l'objectif est de reconnecter le Vieux Rhône aux plans d'eau résiduels formés par les épis Girardon en démantelant les digues longitudinales et transversales. Ils seront connectés au Rhône au débit réservé. Sur ce secteur, les espèces exotiques envahissantes sont largement implantées. Un traitement spécifique doit être mené sur ces espèces et en particulier sur la Renoué du Japon.

Sur le 4^{ème} casier, un alignement de grands Saules s'est formé sur la digue. La CNR étudie la possibilité de conserver cette portion de digue à travers des modèles hydrauliques pour permettre de préserver cette Saulaie. Le début des travaux est estimé à 2027.

Sur le secteur de Lempis un démantèlement des ouvrages et un recreusement de l'ancienne lône permettra de reconnecter au débit réservé la lône en amont et en aval. Le volume hydraulique qui s'écoulera dans la lône est estimé à 10 ou 15% du débit réservé. Sur l'île formée au centre de la lône, une prairie en mesure compensatoire et le boisement actuel seront conservés. Une réflexion avec le Conseil Département est à venir concernant le tracé ViaRhôna qui passe aujourd'hui sur cette future île. Au sein du chenal de la lône, des petits îlots de sédiments seront conservés, rabotés et déboisés pour permettre à l'implantation de végétation pionnière. Les matériaux extraits du recreusement de



Localisation des secteurs de restauration sur le site du Chambon (source : Présentation CNR 08 juillet 2021)

la lône seront revalorisés par des carriers et acheminés par voie fluviale étant donné le volume estimé à 400 000 m³. Le début des travaux serait prévu pour 2023.

Sur le secteur de Saint-Estève, historiquement, ce site avait été déboisé et les remblais issus du Rhône lors de la construction du barrage usine de Gervans avait été disposés sur l'île de Saint-Estève. Cette épaisseur de 50cm de déblais a compromis la repousse d'une forêt alluviale viable. Aujourd'hui le milieu est très atterri, la forêt sèche perdure à un stade de maturité intermédiaire et la présence d'espèces exotiques appauvrit le milieu.

L'objectif sur ce site est de créer une zone humide sous forme d'une roselière à scirpes, à l'abri des processus de sédimentation. Pour ce faire, un décapage de la 1^{ère} couche de remblais (équivalent à 200 000m³) sera suivi d'un second décapage de la couche de sédiments fins (qui sera réservé). Le plancher de sédiments grossiers enlevé et remplacé par la couche de sédiments fins servira de substrat à la plantation d'une roselière de 6ha. Au sein de cette roselière, des hauts-fonds et des bas-fonds seront créés, ainsi que des fronts de talus pour diversifier au maximum les milieux. La roselière sera connectée à la nappe d'accompagnement du Rhône. Un contrôle de l'implantation des espèces invasives les premières années a été conseillé. L'idée de la mise en place d'un observatoire a été suggéré à condition que les aménagements soient étudiés pour préserver la quiétude des espèces. Une attention particulière devra être portée sur l'attraction de ce milieu pour les chasseurs et les pêcheurs. Il faudra prévoir de protéger le site de façon réglementaire.

Aménagement du parc des lônes sur la commune de Baix (07)

La commune de Baix et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron portent le projet d'aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix avec pour objectif d'intégrer la ViaRhôna à la dynamique de la commune et de valoriser les abords du Rhône. L'animatrice a suivi les travaux de dévoiement de la ViaRhôna en 2019 et 2020. En 2022 elle a participé à la réunion du 12 janvier 2022 qui visait à caler les différentes modalités du projet. Les financements pour ce projet viendraient majoritairement de l'Etat et la CNR. Concernant le parc des lônes, plusieurs points ont été discutés :

- L'alimentation de la mare en eau pourra difficilement être assurée par le cours d'eau comme il l'avait été imaginé. Les montages de dossier pour détourner l'eau serait trop complexe. Il est proposé d'utiliser l'eau d'irrigation provenant de la vanne située à quelques dizaines de mètres à l'entrée du verger. Les élus semblent conscients de l'importance de maintenir la mare en bon état de fonctionnement écologique. Il est proposé d'utiliser une pompe pour assurer toujours un niveau d'eau minimum. Le bureau d'architecte informe qu'il va se rapprocher du bureau d'étude Mica environnement pour avoir des conseils techniques de mise en place de la mare.
- Il semble acté que la piste risberme CNR sur la rive droite de la lône de Géronton ne sera pas proposée intuitivement aux promeneurs comme étant la suite du cheminement du parc.
- L'idée d'un belvédère avec palissade proposée par l'animatrice n'a pas été retenue du fait du coût financier et de la faible pérennité dans le temps à cause des crues.
- Des encoches avec petits mobiliers (comme des bancs) seront délimitées par des petites barrières et entretenues par fauche. Le reste de la forêt ne sera pas entretenue (hors espèces exotiques envahissantes)

Une sortie sur site était organisée le 30 août par le bureau d'étude et d'architecte pour définir l'implantation des différents panneaux d'information sur l'ensemble de l'aménagement et du parc

des lônes. Il a été convenu que l'animatrice apporterait son aide dans la rédaction et l'élaboration des contenus des supports en lien avec les enjeux faune/flore/habitat du site.



Plan d'aménagement du parc des lônes avec la localisation des mobiliers et des panneaux d'information (source : version juin 2022 par GEO-SIAPP - Agence 2BR - OMNIS Structures Conseils)

B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

Avis sur les projets d'entretien et de réaménagement sur les ouvrages CNR

L'animatrice a été sollicitée à plusieurs reprises en 2022 concernant divers projets d'entretien et de réaménagement sur les ouvrages CNR. Parmi ces projets, la restauration de la digue au niveau du musoir de la confluence Drôme, la remise à niveau des crêtes de digues à l'amont du barrage de Donzère, le confortement de digue à l'aval du barrage de Donzère, ainsi que l'effacement du merlon de terre au niveau de la passe à poissons du seuil de Livron sur la rivière Drôme. Selon les cas, elle a pu transmettre aux bureaux d'étude en charge des études d'impacts environnementales les données faune/flore/habitats. Pour cela l'animatrice s'appuie sur les bases de données à sa disposition ainsi que de l'expertises des spécialistes locaux comme l'association Castor et Homme ou celle des Amis de Viviers par exemple. Elle apporte également un avis à la demande des Directions Départementales des Territoires drômoises et ardéchoises en tenant compte de ses connaissances du terrain et de la cartographie des habitats du site Natura 2000.

B.3.3. Veille locale et alerte

Aménagement d'un dispositif de sauvetage pour la petite faune

L'animatrice avait été alertée concernant la passerelle ViaRhôna surplombant la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol qui formait un piège à petite faune. De par leur construction sur des flotteurs pour s'élever en cas de crues, les piliers de la passerelle forment des puits de 2,5 mètres de profondeur aux parois verticales et lisses, empêchant la remontée des petits animaux qui tomberaient

dedans. L'animatrice avait confirmé cette problématique en constatant sur place plusieurs amphibiens « pris au piège ». L'animatrice a sollicité le département de l'Ardèche (responsable de l'entretien des aménagements sur le parcours ViaRhôna) pour proposer plusieurs solutions permettant la remontée des espèces protégées. La mise en place d'un géotextile à texture rugueuse sur les parois des puits de part et d'autre de la passerelle a été la solution retenue pour une somme de 6000 euros avec installation. L'animatrice a participé à la réunion d'avant chantier pour définir les modalités de mise en place et s'est rendue sur place le jour du chantier avant et après la pose du géotextile. Le dispositif a tout de suite été adopté par les amphibiens. A noter qu'il mériterait d'être complété par une rampe à pente douce pour permettre à d'autres espèces comme les reptiles de remonter. Lors du chantier, des poissons ont aussi été repêchés et remis dans la lône. Ceux-ci devaient être pris au piège depuis la dernière crue de l'hiver 2021. Cela a été signalé au Département en charge du pompage des puits après crues pour faire redescendre la passerelle. L'animatrice a demandé à ce que des pêches de sauvetages soient systématiquement réalisées lors de ces interventions.



Mise en place du géotextile (vue de l'intérieur du puit) ©Photo de l'entreprise Rampa Grenouille verte sur le géotextile le soir de la pose

Sorties de veille générales

L'animatrice réalise régulièrement des sorties de veille sur les différents secteurs du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » afin de surveiller l'évolution des habitats au fil des années, de constater la présence d'espèces et de considérer les différentes activités humaines en interaction avec les écosystèmes. Ces sorties sont aussi l'occasion de suivre les interventions humaines connues sur le site comme par exemple les dragages CNR ou les projets de restauration des marges alluviales (Cf. *paragraphe B3.1 « Programme de restauration des marges alluviales »*).

Ci-dessous sont détaillées quelques-unes de ces sorties.

Prospection des prairies alluviales sur la combe de Donzère



Photo d'une prairie alluviale sur le site Natura 2000 à Donzère

Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » possède les dernières prairies alluviales de la moyenne vallée du Rhône. Sur les 2221 ha du site Natura 2000, la cartographie des habitats localise deux secteurs à « Pelouses sèches semi-naturelles et à faciès d'embuissonnement sur calcaire » que représentent les prairies alluviales : sur la pointe sud de l'île de Châteauneuf-du-Rhône (voir « Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône » ci-dessous), et sur le nord de l'île à Donzère. L'animatrice est allée prospectées ces dernières le 5 mai 2022. Ces prairies sont sur la propriété de l'entreprise Lafarge avec les parcelles (A127, A137, A185, D24 à 28, D 30

à 35, D374, D375, D380 à 385, D443, D548 à 552). A ce jour, aucune demande d'exploitation n'est prévue sur ce secteur. Sur le terrain, l'animatrice a pu constater un début de fermeture des prairies avec un couvert herbacé accumulés des années passées qui asphyxie le milieu. Seules des *Orchis militaris* ont été observées en termes d'orchidées à cette date-là. Elle a informé Lafarge de l'importance de conserver ces prairies. Le responsable foncier de Lafarge a précisé qu'un berger avait eu les autorisations pour venir faire pâturer ces moutons il y a quelques années. Mais sur site, les prairies semblent à l'abandon sans aucune trace de pâturage récent. L'animatrice a proposé à Lafarge de mettre en place un contrat de restauration des prairies, sous condition que celles-ci soient préservées si une exploitation démarrait. Une manière de les préserver serait de les renseigner dans la demande d'autorisation et de les inclure dans le plan de gestion de réhabilitation. A ce stade la DDT Ardèche ne semble pas favorable, évoquant le risque à terme de l'exploitation des parcelles subventionnées par contrat. Lafarge semble frileux quant aux conséquences que la signature d'un contrat sur une potentielle exploitation. L'animatrice poursuivra ses efforts pour tenter de maintenir ces prairies à travers un contrat en lien avec le responsable foncier.

Restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Dans le cadre du projet de la centrale photovoltaïque sur la zone d'activité « Parc industriel Rhône Vallée » sur la commune de Le Pouzin, l'entreprise CN'AIR s'est engagée à mettre en œuvre une mesure d'accompagnement consistant à la restauration et à l'entretien de deux anciennes prairies alluviales d'une surface totale de 0.84ha en zone Natura 2000 à Châteauneuf-du-Rhône. L'entretien de ces deux prairies est inscrit dans le DOCOB du site à travers l'action HAB 4.2 selon la mesure « Entretien mécanique ou par pâturage sur le secteur de Grande Isle ». Les travaux de restauration ont commencé en février 2020. En 2021, l'été pluvieux a été favorable à la repousse de drageons et des rejets. Une 3^{ème} intervention en décembre a consisté à une fauche avec ramassage des résidus.





Au printemps 2022, une intervention mécanique (fin mars) et manuelle (fin avril) ont permis de traiter les rejets des robiniers. L'animatrice a suivi ces deux interventions. L'intervention manuelle a été réalisée par les élèves du CEFA. Elle a consisté à la coupe manuelle des rejets et à l'écorçage des robiniers précédemment écorcés sur seulement une moitié de leur tronc, et des quelques autres oubliés les années précédentes. Concernant les rejets, sur les robiniers écorcés à l'automne 2020,

ceux-ci étaient principalement fins et courts, et ceux des robiniers écorcés au printemps 2021 étaient drus et longs ou totalement absents.

Sur la prairie sud des Aristoloches épistoloches (plante hôte de la Diane inscrite à la Directive Faune Flore Habitat IV) et des *Orchis militaris* ont principalement été observées sur la partie centrale de la prairie qui avait vu ses repousses de peupliers et de robiniers arrachés manuellement par le CEFA.

Sur la prairie nord, deux espèces d'orchidées ont été observées : l'*Orchis militaris* et *Platanthera bifolia*. L'Aristolochie épistoloches a aussi été relevée. De nombreux Agrions (non identifiés à l'espèce) ont également été observés volant sur cette prairie.

Une sortie le 29 novembre 2022 a permis de constater des résultats positifs de l'évolution des prairies. L'été particulièrement sec et long cette année a certainement limité le phénomène de drageonnage et de repousse des ligneux. **Sur la prairie sud**, la strate herbacée s'est bien développée. La surface en prairie sur laquelle les drageons avaient été arrachés manuellement s'est étendue. Les bordures de prairies côtés nord-ouest et sud présentent encore des espèces de sous-bois (lierre, ronce...). Les drageons des différentes espèces sont bien moins développés que l'année passée à la même période. Sur l'ensemble de la prairie, les drageons de Frêne et de Peuplier noir sont globalement majoritaires avec peu de drageons de Robinier faux-acacia. **Sur la prairie nord**, la strate herbacée est majoritaire sur l'ensemble de la prairie. Le secteur montrant le plus de drageons (frêne, peupliers noirs, peupliers blanc et chênes) est la partie sud et ouest de la prairie (en lisière de la bande boisée). La piste au centre de la prairie est encore bien marquée donc encore empruntée par des véhicules. Plusieurs cartouches de carabines de l'année ont été ramassées sur la partie nord-est de la prairie.

	Prairie nord	Prairie sud
Décembre 2021 (après intervention de fauche)		
29 novembre 2022		

Dépôts sauvages (Ile de Saulce)



Photo d'un des tas de matériaux de construction aux abords de la gravière remblayée

Au sud de l'île de Saulce, une ancienne gravière en cours de comblement depuis plusieurs années est sujette à une décharge sauvage qui ne cesse de s'agrandir. Les dépôts de matériaux sont de toutes sortes, et pour la plupart présentent des risques de pollution des sols et des eaux (plastique, polystyrène, plaque de goudron, résidu de placo...). Ces dépôts sont d'autant plus inquiétants que ces terres ont pour vocation à redevenir des zones de cultures. Le signalement avait été fait à la CNR, la DDT, la DREAL, l'OFB et à la commune de Saulce-sur-Rhône le 5 avril 2021, sans que la situation ne change.

En 2022, une prise de contact avec l'UNICEM a renseigné l'animatrice de l'autorisation par arrêté de remblaiement avec des matières inertes (matériaux de construction compris). Par ailleurs, l'animatrice a repris contact avec la commune de Saulce. Il s'avère qu'un contrôle des services de police de l'environnement avait conduit à un rapport envoyé au propriétaire privé qui se devait d'empêcher les dépôts. Le propriétaire ne semble pas avoir réagi suite à ce rapport. La commune assure avoir fait mettre en place des blocs de roche pour bloquer l'entrée mais ceux-ci ont été à terme déplacés par autrui. L'animatrice continuera d'alerter les services compétents pour susciter des mesures plus sévères.

B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Groupe de travail : amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône et ses abords

Un groupe de travail par visioconférence a été organisé le 8 février 2022 par l'animatrice en collaboration avec la FDAAPPMA de la Drôme avec pour objectif de répondre aux mesures d'actions inscrites au DOCOB du site visant à améliorer les connaissances des hydrosystèmes et des données piscicoles. Cette réunion avait pour but de présenter et d'échanger sur des propositions de suivis et d'inventaires des espèces à enjeux sur différents secteurs des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ».

Passé à poissons du seuil de Livron sur la Drôme

Ce secteur présente un intérêt particulier puisqu'il se situe à l'interface entre la Drôme et le Rhône. Depuis 2012, 24 espèces dont 5 d'intérêt communautaire et 5 remarquables (dont l'Anguille) ont été observées. Toutefois, la passe à poissons présente différentes problématiques liées à l'engravement du bassin de décantation et à la déconnexion au cours d'eau à l'étiage. La fédération de pêche de la Drôme proposait plusieurs interventions : un suivi par pêche électrique, un suivi par sondes thermiques pour connaître la température et la hauteur d'eau au fil des saisons et permettre d'étudier la résurgence de nappe à l'aval de la passe (très favorable à la Lamproie) et un bornage des populations par trace ADNe ou pêche électrique pour des espèces ciblées (Toxostome, Lamproie de Planer, Anguille...).



Passé à poissons au seuil de Livron

Les échanges ont fait émerger le nombre d'études et de suivis en cours ou en projet portés par différentes structures sur ce secteur. Dans ce contexte, il paraîtrait intéressant d'établir une base de données commune voire, en complément, de mettre en place un comité de gestionnaires sur ce secteur pour instaurer une dynamique de concertation et de mutualisation des connaissances. Ce comité pourrait notamment consolider la collaboration des différents acteurs dans une cohérence d'action au regard des enjeux écologiques et des problématiques hydrauliques.

Les lônes sur la plaine de Donzère

Sur l'île de Donzère, peu de données piscicoles sont connues sur les lônes qui la parcourt en dehors de celles obtenues par le programme de recherche RhônEco. Cela est délétaire pour mesurer le niveau d'enjeu de ces sites qui historiquement présentaient une belle biodiversité. La fédération de pêche propose de recourir sur ces lônes à un suivi par ADNe ou par pêche électrique. L'acquisition de nouvelles données permettrait de définir et de prioriser la gestion voire la restauration de certaines de ces lônes au regard notamment de projets à venir (restauration du canal d'Orange, mise en place d'une petite centrale hydroélectrique sur le barrage de retenue de Donzère avec potentiellement l'aménagement d'une nouvelle passe à poissons...).

Passé à poissons du barrage de retenue de Le Pouzin



La principale question sur ce secteur concernait la nécessité de pérenniser le suivi de la passe à poissons après seulement 1 an de suivi en 2017-2018. La CNR a répondu qu'elle n'était pas fermée à la réalisation d'un inventaire par vidéo-comptage sur cet aménagement. Cela pourrait être envisagé en 2027-2028 pour évaluer l'efficacité de la passe après 10 ans de fonctionnement.

Passé à poisson du barrage de retenue de Le Pouzin

Etude photo interprétation

Les sites Natura 2000 FR8201677 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et FR8212010 ZPS 12 « Printegarde » portés par la commune de Le Pouzin, présentent un enjeu fort dans la moyenne vallée du Rhône avec la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaires parfois à l'état relictuel dans la vallée. Ces dernières années de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification des paysages et des habitats rhodaniens. Parmi ces facteurs : exploitation forestière (notamment sur les boisements alluviaux), le changement des pratiques agricoles et l'aménagement touristique du territoire (Via Rhôna), en sont des exemples. Dans le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201677 D 4 « Milieux alluviaux du Rhône aval », une action vise à *la mise en place d'un suivi à échéance régulière des habitats naturels* notamment par le biais de *la photo-interprétation* (voir Action SUIV1.2). C'est dans ce contexte qu'une étude de l'évolution des grands habitats par photo-interprétation sur les périmètres des deux sites a été réalisée avec comme financement la subvention FEADER 7.63 dédiée à l'animation Natura 2000. L'objectif de cette étude était de localiser les secteurs où les grands habitats ont changé de nature, de comparer puis d'analyser l'évolution des surfaces concernées sur deux années de référence : 2007 et 2021. Une synthèse de l'étude détaille les résultats pour chaque site Natura 2000. Sur les 2112 ha du site « Milieux alluviaux du Rhône aval », 313,22 ha ont connu une évolution entre 2007 et 2020, soit 14,8% du site. Les principales évolutions concernent la diminution des eaux de surfaces lié à la dynamique alluviale naturelle (-3,59%), à la diminution des prairies et pelouses (-12,4 ha) devenues cultures intensives, fourrés ou zones rudérales et la diminution de la surface de carrière suite à des exploitations terminées (exemple : carrière Lafarge Joly à Donzère). L'étude met en évidence une augmentation des boisements, des forêts et autres habitats boisés qui prennent la place de fourrés (+2,5%), des vergers qui ont remplacé des cultures (dynamique agricole), des milieux agricoles à la place de friches et des friches suite à une exploitation de gravière (+4%).

A l'échelle globale sur les deux sites natura 2000, on retient de cette étude :

- Pas de perte au niveau forestier à l'échelle des deux sites
- Fermeture des pelouses sèches à évaluer plus finement *in situ*
- Peu d'habitat ont régressé au profit d'habitats artificiels ou de cultures

A noter les limites de la photo-interprétation dans cette étude avec certaines évolutions camouflées ou imperceptibles (ex : ViaRhôna...), des habitats à allures proches difficilement différenciables par photo-aérienne (prairie, pelouse sèche, zone rudérale). L'animatrice effectuera en 2023 une campagne de terrain pour vérifier ce biais sur les secteurs concernés.

Test de mise en œuvre du protocole STELI (odonates)

Elaboré en 2010, puis mis en œuvre depuis 2011, le Suivi Temporel des Libellules (STELI) est co-piloté par le MNHN, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, l'OPIE et la SFO. Ce protocole s'intègre dans le Plan national d'actions en faveur des odonates et le programme Vigie-Nature. L'objectif du STELI est de suivre l'évolution des populations d'odonates à l'échelle nationale afin de diagnostiquer les causes de variation, en s'appuyant sur des réseaux d'observateurs volontaires. Dans le DOCOB du site, il est préconisé de réaliser des inventaires des espèces d'odonates, comme étant des indicateurs de bonne qualité des zones humides. Accompagnée de sa collègue Sophie Coste-Durieux, l'animatrice a réalisé 3 sorties de prospection sur les odonates le 7 et 14 juin ainsi que le 4 juillet. Les animatrices ont prospecté les contre-canaux à hauteur de la passerelle Via

Rhône sur la rivière Drôme et au niveau du pont de Le Pouzin. A noter qu'une autorisation de capture avec re-lâchage a été délivrée par les préfetures de la Drôme et de l'Ardèche. Ci-dessous, la liste non-exhaustive des espèces rencontrées lors des différentes sorties effectuées :



- Agrion de Mercure - *Coenagrion mercuriale*
- Caloptéryx éclatant - *Calopteryx splendens*
- Caloptéryx hémorroïdal - *Calopteryx haemorrhoidalis*
- Caloptéryx occitan - *Calopteryx xanthostoma*
- Crocothémis écarlate - *Crocothemis erythraea*
- Ischnure naine - *Ischnura pumilio*
- Libellule fauve - *Libellula fulva*
- Orthétrum bleuissant - *Orthetrum coerulescens*
- Pennipatte bleuâtre - *Platycnemis pennipes*

Cœur copulatoire de deux Agrions de mercure (Coenagrion mercuriale)

B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Suivi de l'efficacité de l'écorçage du Robinier faux-acacia sur les prairies de Châteauneuf-du-Rhône

Dans le cadre des travaux de gestion de la prairie alluviale sud de Châteauneuf-du-Rhône par la CN'Air (cf. B3.3 - *Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône*), 56 Robiniers faux-acacia devaient être écorcés. Une collaboration avec une classe de 2nd du Centre d'Etude Forestière et Agricole de Montélimar a été initiée en 2020. Au cours d'un chantier nature, les élèves avaient à charge d'écorcer manuellement 21 des robiniers ciblés sur la moitié du tour du tronc. L'intervention manuelle visait à réduire le stress des arbres pour diminuer le nombre de drageons et ainsi épuiser les pieds en plusieurs intervention d'écorçage et de coupe de rejets. Un facteur de saisonnalité a été mis en place pour l'intervention manuelle : seize des pieds de robiniers ont été écorcés en octobre 2020 et les cinq autres au printemps 2021. Les 35 robiniers restants ont été écorcés mécaniquement par un prestataire à l'automne 2020.

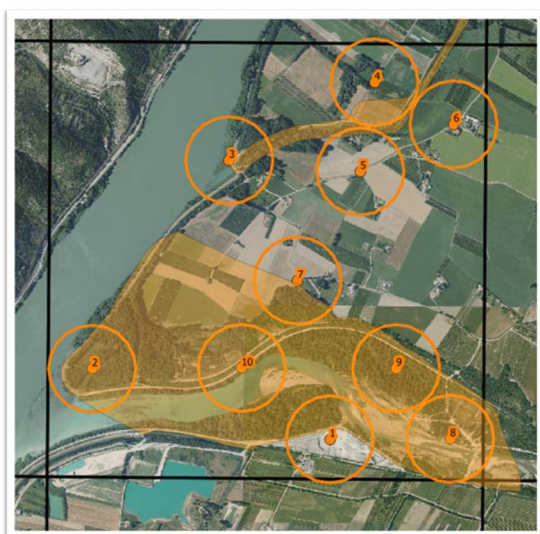
En octobre 2021 l'animatrice avait effectué un premier relevé pour évaluer l'efficacité de l'écorçage. Il était recherché une différence de réaction des arbres écorcés en fonction des deux facteurs : le mode d'écorçage (mécanique ou manuelle) et la période d'écorçage (automne ou printemps). Deux réactions ont été analysées : la présence de rejets et/ou de feuilles à la cime de l'arbre. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le 29 novembre 2022 l'animatrice a renouvelé ce relevé sur les robiniers ayant subis une intervention par la CN'Air et les élèves du CEFA au printemps (voir paragraphe dans la section B3.3 « Restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône »). Les robiniers écorcés mécaniquement montrent clairement un dépérissement avec une cime morte et des drageons de plus en plus faibles (relativement aux observations faites en 2021). Les 16 robiniers écorcés partiellement à l'automne 2020 et entièrement au printemps 2022 montrent des rejets très fins voire absents avec en revanche une cime en vie (fruits et branchages de l'année). Les 5 robiniers écorcés totalement au printemps 2021 présentent de signes de dépérissement importants et semblent être ceux pour qui l'écorçage a le mieux fonctionné toute méthode confondue.



Rejets sur un pied écorcé mécaniquement et dont les rejets ont été traités au printemps 2022 (drus, en grand nombre, sur tout le tour du tronc)

B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)



Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en orange (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597). Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (10/03), en avril (14/04) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (16/05) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données des trois sorties. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette			1							
Bécassine des marais		3								28
Bergeronnette des ruisseaux									1	
Bergeronnette grise					1				1	
Bondrée apivore		1								
Bouscarle de Cetti	2	2	2	1	1					2
Bruant zizi						1			1	
Buse variable	1				1			1		
Canard colvert		5	3						4	
Canard souchet		6								
Chardonneret élégant				2	1		1	1		
Chevalier guignette		4							1	
Cisticole des joncs					1			1	1	
Corneille noire	1	2		2		1		1		
Coucou gris	1			2				2		
Cygne tuberculé		3	1	1						
Étourneau sansonnet	2			10	3	1				
Faucon crécerelle							1			
Fauvette à tête noire	2	2	2	4	3	3	1	3	1	3
Fauvette des jardins	1									
Gallinule poule-d'eau		1	2							
Geai des chênes					1			1		1
Goéland leucopnée		1			1					
Grand Cormoran		1		1					1	
Grande Aigrette		1			1			1	1	2
Grimpereau des jardins	2		1	1		1				1
Grive musicienne				1						
Héron cendré		1				2		2		
Hirondelle de fenêtre							3			
Hirondelle rustique							3			
Hypolaïs polyglotte									1	
Loriot d'Europe		1	1			1	1	1		

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Martinet noir									1	
Merle noir	1		1	1		1	1	1		1
Mésange bleue					3					3
Mésange charbonnière	1	1	1	3	1	1	1			1
Mésange indéterminée	1									
Milan noir							1	2		
Moineau domestique				3		4	10	1		
Nette rousse		3								
Pic épeiche			3			1		1		
Pic indéterminé	1									
Pic vert	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pie bavarde						1				
Pie-grièche écorcheur					1					
Pigeon ramier	2	5			2	2	1	2		2
Pinson des arbres		1	2	1		1	1	2		2
Pouillot fitis	1		1							
Pouillot véloce	2	2	2	1						2
Rosignol philomèle	1	1		1	2	2			2	1
Rougegorge familier	2	3	2	2	1	1		2	1	1
Rougequeue noir				1		1				
Rousserolle effarvatte				1						
Rousserolle turdoïde			1							
Sarcelle d'hiver		2								
Sterne pierregarin			3							
Tourterelle des bois			1							
Tourterelle turque	1					1	3	2		
Troglodyte mignon			1	1		1		1		1
Verdier d'Europe			1	1	1	1	1	2		
Total nombre d'espèces observées sur chaque point	19	24	21	22	18	21	15	21	14	15

Résultats du STOC-EPS réalisé sur le carré STOC n°260597 en 2022 : nombre maximale d'individus sur les 3 passages

Comptage des oiseaux hivernants

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end à la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides. Le 14 janvier 2022 l'animatrice s'est rendue à ce comptage avec les bénévoles de la LPO. Durant la journée, les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les plans d'eau alentours. En fin de journée, le dortoir à aigrettes situé sur le Petit marais de Printegarde a été prospectés. En 2022, bien que des traces de fientes laissées sur les arbres présageaient la présence d'aigrettes sur le petit marais de Printegarde, aucun individu n'est venu se poser le soir du comptage. Un amas de plumes au sol peut laisser imaginer une prédation qui expliquerait l'abandon du dortoir. Aucune sortie ultérieure n'a permis de confirmer l'absence totale d'individus le reste de la saison d'hivernage. Cela restera à être confirmé en 2023.

Espèces	2019	2020	2021	2022
Aigrette garzette	23	33	32	0
Grande aigrette	44	15	28	0
Héron cendré	1	2	4	0

Résultat du comptage sur le dortoir à Aigrettes du petit marais de Printegarde

Depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnants afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à Grands cormorans sur les communes de Meysse et de Baix en janvier au bord du Rhône. Voici les résultats du comptage de ces dernières années. A noter que le dortoir de Meysse abrite également des Hérons cendrés (dans des nids), des Grands cormorans et des Canards colvert qui arrivent à la tombée du jour.

Localisation dortoirs	2019	2020	2021	2022
Baix	597	243	140	155
Meysse	/	114	49	48

Résultat du comptage sur deux dortoirs à Grand cormoran

B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.5.1. Actions de sensibilisation

Soirée films-conférences débats sur les ripisylve à Privas



Photo de la soirée sur les ripisylves au cinéma de Privas le 10 février 2022

Une soirée grand public a été organisée au cinéma de Privas le 10 février 2022 par les deux animatrices du Pouzin. Le thème de cette soirée portait sur les ripisylves, l'habitat d'intérêt communautaire commun aux trois sites qu'elles animent. Deux associations de protection de la nature devaient intervenir lors de cette soirée (la LPO et France Nature Environnement). La FNE n'a pas pu venir au dernier moment. L'objectif de cette soirée était de sensibiliser le grand public sur l'intérêt des ripisylves et des forêts alluviales, de faire connaître leur fonctionnement et leur utilité pour les cours d'eau, le maintien des berges et les espèces qu'elles abritent.

Une stratégie de communication importante a été mise en place au sein de nos réseaux et via la radio France Bleue Drôme-Ardèche dans l'émission Grandeur nature où nous sommes intervenues pour présenter les 3 sites Natura 2000 et leurs liens avec les cours d'eau. Malgré les restrictions liées au contexte sanitaire, ce sont une soixantaine de personnes qui ont participé à cette soirée. A noter que Amanda Cocquelet n'a pas pu être présente pour animer la soirée aux côtés de sa collègue Sophie Coste-Durieux du fait de ces restrictions.

Soirée conférences débats sur les ripisylve à Saint-Just-d'Ardèche

Cette soirée de sensibilisation s'est déroulée le 18 novembre 2022 sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche. A la demande des élus de la commune, cet événement était organisé par l'animatrice en collaboration avec son homologue du Syndicat mixte de Gestion des Gorges. La Fédération des associations de Protection de la Nature d'Ardèche (FRAPNA) et l'Établissement Public et Territorial du Bassin Versant de la rivière Ardèche sont intervenus lors de cette soirée. A noter que la LPO devait aussi réaliser une présentation mais n'a pas pu être présente. Plus de 50 personnes, propriétaires de ripisylve, élus ou encore passionnés, ont assisté aux conférences. En effet, à la demande de la commune de Saint-Just-d'Ardèche, l'effort de communication a été principalement axé sur l'information aux propriétaires riverains au Rhône et à l'Ardèche. Pour cela, une dizaine de communes ont été impliquées à l'organisation de la soirée afin de relayer un courrier d'invitation et d'information aux propriétaires terriens et de communiquer auprès des autres citoyens. La radio France Bleue Drôme-Ardèche a aussi été sollicitée pour médiatiser



Photo de la soirée sur les ripisylves à la salle polyvalente de Saint-Just-d'Ardèche le 18 novembre 2022

l'évènement. A l'issue de la soirée, un compte-rendu de la soirée avec les informations clés à retenir a été transmis à toutes les communes participantes en leur proposant de les communiquer à leurs élus.

Infolettre

Dans l'optique de tenir informé le réseau d'acteurs des actualités sur chacun des 3 sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, mais aussi de dynamiser d'avantage le territoire, les animatrices ont mis en place une infolettre numérique envoyée 3 fois par an. Ces infolettres sont organisées en plusieurs volets : un édito rédigé par les deux Présidents de COPIL, les actualités sur les sites, les actions concrètes sur les sites et une partie de sensibilisation sur un sujet en lien avec un enjeu environnemental.

Voir les infolettres en annexe.

Animations de sensibilisation de scolaires et du grand public



Photo de la sortie sur le chant des oiseaux à Bourg-Saint-Andéol avec l'association Bourg en transition

L'année 2022 a permis la reprise des animations scolaires, avec l'aide d'une stagiaire de BTS en Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes à Cruas, Baix, Le Pouzin, et le CEFA de Montélimar, ont pu bénéficier de diverses activités en classe ou lors de sorties, pour des niveaux s'étalant de la moyenne section à la 2nd, pour près de 90 élèves. Ces animations ont pour objectif de faire découvrir et de sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure et à sa gestion.

Aussi, à la demande de l'association Bourg en transition de Bourg-Saint-Andéol, une sortie sur le chant des oiseaux a été animée par l'animatrice le

10 juin sur le bord de la lône de la Grange écrasée. Une quinzaine de personnes sont venues découvrir le langage de l'avifaune et apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces. Ces animations ont été très appréciées par les différents publics touchés. Elles sont l'occasion de sensibiliser les habitants du territoire sur la richesse du patrimoine naturelle qui les entoure.

Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000

En 2021, les animatrices de Le Pouzin avaient créé un site internet pour chacun des sites Natura 2000 qu'elles animent. Le site internet pour « Milieux alluviaux du Rhône aval » rassemble tous les documents et les informations qui concernent l'animation du site (DOCOB, FSD, compte-rendu des comités de pilotage, contacts...), ainsi que ses actualités. Cet outil est à la fois une vitrine pour informer les personnes désireuses d'en connaître plus sur les enjeux du site, mais aussi un lien de référence sur lequel peuvent s'appuyer les animatrices pour fournir des éléments aux demandeurs d'informations. En 2022, l'animatrice a poursuivi la construction du site internet et la mise à jour des actualités et des données.

Site internet : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018. Après 2 ans et demi de travail collaboratif, l'exposition a vu le jour en juillet 2021. L'année 2022 a été vouée à sa valorisation avec une exposition des panneaux dans les différentes structures animatrices de Drôme-Ardèche, mais aussi dans les DDT de l'Ardèche et de la Drôme ainsi que dans les DREAL de Lyon et de Clermont Ferrand. L'animatrice accompagnée de sa collègue de la communauté de communes du Diois, ont réalisé une présentation de l'exposition à la DDT de la Drôme le 9 février 2022. Bilan de l'année, sur les deux départements Drôme et Ardèche, l'exposition Natura 2000 aura touché 32 évènements pour 195 jours « en déplacement », auprès de 11 structures différentes (dont 4 en dehors du réseau).



Vue d'ensemble des 5 panneaux de l'exposition Natura 2000 interdépartementale de la Drôme et de l'Ardèche.

Par ailleurs, afin de communiquer à plus grande échelle, une candidature au Grand Prix Natura 2000 français et aux Natura 2000 Award (Grand prix européen) ont été envoyées. Le projet de cette exposition est ressorti finaliste du Natura 2000 Award avec une participation par visioconférence de la remise des prix qui se déroulait à Bruxelles. Enfin, à la fin de l'année 2022, la mairie de Le Pouzin était en possession d'un reliquat de la subvention 7.63. Un nouveau jeu de l'exposition pour la commune de Le Pouzin a pu ainsi être imprimé. Plusieurs autres structures animatrices ont aussi imprimé leur jeu de panneaux. Un questionnaire en ligne sera envoyé début 2023 pour centraliser les retours d'expérience et faire la liste des structures détentrices de l'exposition. L'appropriation de cet outil par les animateurs est très positive.

Rédaction d'articles divers

L'animatrice a rédigé ou participé à la rédaction de plusieurs articles au cours de l'année (*voir l'ensemble des articles en annexe*). En 2022 un dossier dans le bulletin municipal annuel du Pouzin a notamment été rédigé par les deux animatrices. La presse est un moyen de communication qui permet de faire connaître aux citoyens le réseau de sites Natura 2000 et ses actions.

B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site

Lorsqu'elle en est avertie, l'animatrice accompagne les porteurs de manifestations nature ou sportives se déroulant sur les sites qu'elle anime, pour gérer au mieux le déroulement et la localisation des sorties, en fonction des enjeux pour favoriser la quiétude des espèces et des habitats selon la période de l'année.

B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.6.1. Rencontre des acteurs

Petites villes de demain

Dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique, le gouvernement a souhaité que le programme Petites Villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement. La commune de Le Pouzin est lauréate du programme Petites Villes de Demain et la convention d'adhésion au programme a été signée en avril 2021. La mise en œuvre de cette convention au travers du programme « Action Cœur de Ville », a abouti à la définition d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Il constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographique. Afin de prendre en compte la richesse environnementale de la commune, la cheffe de projet a sollicité les animatrices pour échanger et faire relire les orientations de l'ORT dédiées. Les animatrices ont conseillé de mettre en place d'avantage d'outils de sensibilisation à l'environnement sur la commune avec notamment des lectures de paysage pour faire découvrir aux citoyens la nature qui les entourent. Elles ont proposé également de compléter le document avec des informations sur la pollution lumineuse, sur les corridors écologiques (avec notamment le maintien de parcelles en friche), sur les pièges à faune et sur la ressource en eau.

PLU le Pouzin

La commune de Le Pouzin a validé la première version du PLU en décembre 2022. Les animatrices ont participé à sa relecture concernant la partie en lien avec l'environnement. Elles ont veillé à ce que les données concernant les sites Natura 2000 et leurs enjeux soient bien à jour dans ce document.

Réunion CNR mairie Le Pouzin

Les élus du Pouzin ont demandé à l'animatrice d'organiser une réunion d'échanges avec la Compagnie Nationale du Rhône qui s'est tenue le 10 février 2022 à la mairie de Le Pouzin. Les objectifs de cette réunion étaient de faire le point sur les projets en cours et à venir (côté CNR et Natura 2000) et de renouer du lien et instaurer une dynamique d'échanges et de concertation (discuter des attentes de la CNR et de la structure animatrice, établir des échanges plus réguliers et une concertation mutuelle en amont des projets, mettre en lumière des points de blocage et y remédier). La CNR a présenté succinctement les projets à venir sur le périmètre des sites Natura 2000 : une étude piscicole sur la passe à poissons du seuil de Livron sur la Drôme, le dragage du piège à gravier de la Drôme dans les années à venir, le projet de restauration des marges alluviales des secteurs de Saulce et Gouvernement et la mise en place d'une petite centrale hydro-électrique et l'aménagement d'une nouvelle passe à poissons sur le barrage de retenue de Donzère.

Concernant les travaux d'entretien des ligneux dans la grande roselière de Printegarde, la 1^{ère} version de l'étude d'impact pour les travaux a fait l'objet d'un retour des différents services instructeurs avec plus de 80 questions/points à préciser. En début 2022 la CNR a donc travaillé à apporter des réponses sur ces différents points. La CNR a rappelé que ce projet fait partie des travaux menés dans le cadre de la maintenance courante de l'aménagement, mais a reconnu qu'il s'apparentait à un projet de

territoire avec de nombreuses entités locales concernées. Sur ce sujet, l'animatrice a soulevé le point crucial de solliciter et de se concerter avec la structure animatrice en amont des projets. En effet, les roselières sur Printegarde sont les habitats clés d'espèces avifaunes y séjournant lors de la migration, de la reproduction ou de l'hivernation. Les suivis annuels réalisés par les animatrices sont d'ailleurs riches en informations. L'animatrice a proposé d'organiser une sortie sur le terrain conjointement avec la DDT de l'Ardèche et la CNR pour discuter des potentiels points de blocage et d'interrogations. Suite à cette réunion, la DDT de l'Ardèche n'a pas donné suite à cette proposition pour le moment.

De son côté l'animatrice a mentionné sa volonté d'impliquer la CNR dans le travail de mise à jour du DOCOB de Printegarde notamment pour la définition des nouveaux objectifs et comme cela avait été le cas en 2004 lors de la rédaction du 1^{er} DOCOB.

B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II

Le 3 février 2022, l'animatrice a participé en visioconférence à un groupe de travail dans le cadre du lancement d'une étude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique de la rivière Ardèche pour l'Apron inscrite au Plan National d'Action II pour cette espèce. En effet, l'action 10B du PNA Apron II prévoit d'améliorer le fonctionnement du milieu à la confluence de l'Ardèche, d'augmenter la qualité et la quantité d'habitat pour l'Apron sur la confluence et d'améliorer la fonctionnalité de la PAP du seuil à l'aval et assurer sa franchissabilité pour l'Apron. Il a été rappelé que des traces ADN très faibles dans le vieux Rhône de Donzère avaient été détectés en 2020, mais pas en 2021. Aussi des traces ADN « fortes » ont été détectées à l'aval de la confluence. A noter que le bassin de l'Ardèche est la 2^{ème} plus grande population d'Arpon sur le bassin du Rhône. Lors de ce groupe de travail, il a été discuté du périmètre d'étude de faisabilité au niveau de la confluence Ardèche jusqu'au 1^{er} seuil et de prendre en compte la lône du Petit Malatras. Pour cette étude les financeurs seraient

l'Agence de l'eau, la Région AURA et possible la CNR sous le volet biodiversité. L'étude serait conduite sur 18 à 24 mois à partir de 2023.

Une réunion portait sur un projet d'étude de faisabilité similaire sur la confluence de la Drôme avec le Rhône. L'animatrice n'avait pas pu y participer.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre de leur site Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors d'autres sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les conserver en interne.

B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus



Comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » le 13 octobre 2022 à la carrière Joly à Donzère

Le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » s'est déroulé le 13 octobre 2022 sur la commune de Donzère. Trente-six personnes se sont présentées au COFIL. L'ordre du jour comportait le bilan des actions menées en 2021-2022, la présentation de l'avancement des projets de restauration des marges du Rhône sur le site par la CNR, les perspectives pour l'année 2023 avec un point d'information particulier sur le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat aux Régions suite à la loi 3DS. La réunion en salle s'en est suivie par une visite de terrain à la carrière Joly à Donzère. EDF était présent pour expliquer le contexte actuel de la carrière. Cette carrière a cessé son activité en 2012, et depuis 2015, elle fait l'objet d'une mesure de compensation gérée par

EDF. Un certain nombre d'aménagements ont été créés : des mares, des hibernaculums pour les reptiles, des zones de haut-fond dans les lacs par exemple. La zone présente une mosaïque d'habitats très intéressante avec des plans d'eau, des mares, des ceintures de végétaux semi-aquatiques, des boisements alluviaux, des milieux ouverts secs... Cet exemple de réhabilitation à travers une mesure de compensation est assez atypique et les actions mises en œuvre cohérentes avec les objectifs du DOCOB. Le comité de pilotage et la sortie ont été riches en échanges. Suite au comité de pilotage un compte-rendu a été rédigé et un questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des invités au COFIL. L'idée de ce questionnaire était de comprendre les attentes des membres du COFIL et de recevoir leurs appréciations concernant le déroulement de la réunion.

B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'année 2023. En ce qui concerne le site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice prévoit de consacrer 60% de son temps (en fonction des priorités) soit environ 766 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec la DDT Ardèche et de sa collègue Sophie Coste-Durieux animatrice dans la même structure. Un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2023 entre les dépenses de rémunération, les frais de formations professionnelles, l'achat de services extérieurs avec l'organisation d'une conférence sur les reptiles et la réalisation par

un bureau d'étude d'un inventaire d'odonates sur le site de B25, ainsi que l'impression de panneaux d'information supplémentaires à installer sur Printegarde.

B.8. Mises à jour du Docob

Non initié cette année.

B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.9.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, l'animatrice est tenue de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mises en œuvre sur le site, ainsi que les participations de l'animatrice aux démarches, études et autres projets de territoire. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitative du temps de travail au travers d'un tableau de suivi spécifique et complété tout au long de l'année. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions évènementielles.

B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

Non initié cette année.

B.10. Divers - Autres frais

B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000

Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche

Une matinée d'échanges a été organisée par les 2 animatrices le 21 novembre 2022 pour préparer avec 4 autres animateurs une réunion de réseau Drôme-Ardèche début 2023 afin de relancer la dynamique interdépartementale. L'objectif de cette demi-journée était de préparer la future réunion en établissant une ébauche d'ordre du jour en partant de nos besoins et projets respectifs pour l'année à venir. Il est ressorti un besoin d'identification des sites Natura 2000 en donnant plus de visibilité sur nos territoires à travers des applications smartphone existantes (application de randonnées par exemple), des tenues de stands en réseau ou l'élaboration de panneaux d'information sur le terrain par exemple. Il a été discuté également de l'opportunité de s'auto-former entre nous à partir des domaines d'expertises ou de retour d'expérience de chacun. L'idée de réaliser à nouveau des études inter-sites a également été proposée (pour caractériser les effets du changement climatique notamment). Enfin il est apparu important de prévoir un temps d'échange lors de la prochaine réunion sur le transfert à de la compétence Natura 2000 à la Région et de préparer une éventuelle rencontre avec les nouveaux interlocuteurs.

B.10.2. Formations

L'animatrice n'a pas pu effectuer de formation cette année à cause du manque de places ou de l'indisponibilité de date sur les formations qui l'intéressaient. Après validation par la DDT 07, le reliquat de subvention a permis d'imprimer un jeu de l'exposition Natura 2000 et d'acheter l'atlas en 2 volumes des oiseaux migrateurs de France.

[Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche](#)

Avec l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf), France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE AuRA) a créé en 2020 un Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves. Cet outil simple à prendre en main et utilisable à toute période de l'année et sur une grande partie du territoire national, est principalement destiné aux structures gestionnaires de milieux aquatiques et plus largement aux propriétaires forestiers et association de protection de la nature et de l'Environnement. En résumé, cet indicateur indirect permet d'évaluer la biodiversité sans être naturaliste en relevant uniquement les capacités d'accueil de la ripisylve.

Le 17 octobre 2022, l'animatrice accompagnée de sa collègue animatrice du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ont été formées à l'IBC par la FRAPNA Ardèche. Une présentation du protocole s'est suivie d'une mise en application sur deux tronçons de ripisylves en rive droite et gauche de la rivière Ardèche. Cette journée a permis de mettre en évidence dans deux ripisylves très différentes les atouts et les limites de cet indice qui permet d'évaluer à travers un score le potentiel d'habitat pour les espèces. Il a été discuté avec la FRAPNA de la possibilité d'organiser une journée similaire avec le réseau d'animateurs drômois et ardéchois. Ceci a été validé par la FRAPNA qui pourra chercher une partie des fonds pour organiser cette journée. Cette idée sera proposée à la réunion de réseau prévue début 2023 (voir B10.1 [Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche](#)).

B.10.3. Divers

[Encadrement de stagiaires](#)

Au cours de cette années, les animatrices de la mairie de Le Pouzin ont encadré une stagiaire de 1^{ère} année de BTS Gestion et Protection de la Nature. Suzie Laurans a effectué un stage de 8 semaines entre mai et juin. Les principales missions qui lui ont été confiées portaient sur les préparations et la réalisation d'animations scolaires. Elle a pu aussi accompagner les animatrices dans leurs différentes sorties de suivi de l'avifaune.

[Fonctionnalités usuelles liées au poste et à la structure porteuse](#)

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2022

C.1. Temps de travail sur l'animation Natura 2000

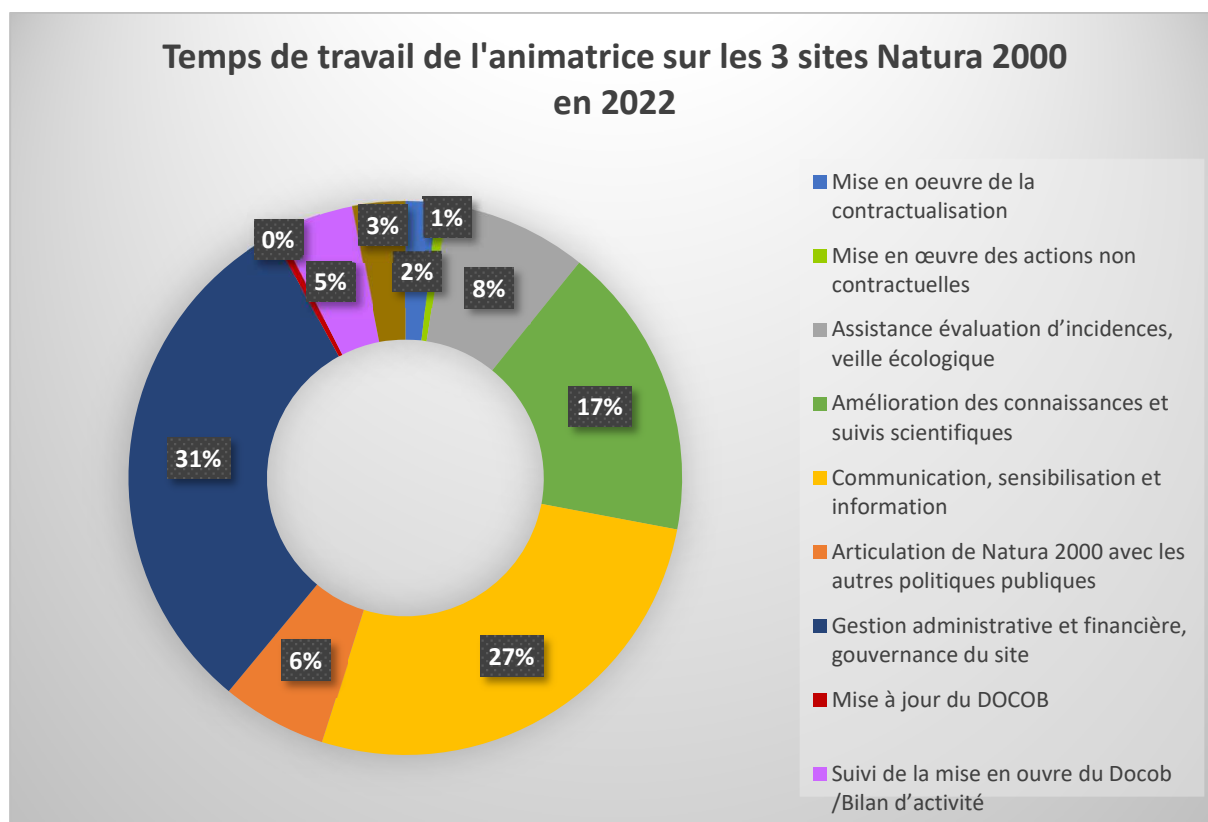
Actions Natura 2000	Nombre d'heures par sites Natura 2000			Total d'heures
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	
0.1 arrêt maladie	47,25			47,25
0.2 congés	318,25			318,25
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires SOUS TOTAL				
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000		7,5		7,5
1.1 Accompagnement des chartes Natura 2000				
1.1 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				
1.2 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				
Renouvellement PAEC Ardèche		15,25		15,25
1.3 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats) SOUS TOTAL				
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats		7,5		7,5
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique SOUS TOTAL				
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),				

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
Carrière de Donzère		23,25		23,25
Aménagement quai de Baix		9		9
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations				
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	1,5	9		10,5
3.3 Veille locale et alerte	14,5	45		59,5
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques SOUS TOTAL				
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	40	7,25		47,25
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)				
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)				
Suivi des oiseaux hivernants	34,75			34,75
Suivi du Blongios et fauvelles paludicoles	64			64
STOC-EPS		25,5		25,5
Etude photo-interprétation sur l'évolution des grands habitats		39		39
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties , site Internet...) SOUS TOTAL			1,5	1,5
5.1 préciser les actions réalisées	35,25	8,75		44
Accompagnement projet observatoire Viviers		2,75		2,75
Animation scolaire	51,75	32,5		84,25
Actualisation site internet	1,75	12		13,75
Organisation soirée sur les forêts humides		136		136
Exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche	37	0,75		37,75

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
Infolettre	4,75	4,75		9,5
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement »nt, ENS, SAGE, etc) SOUS TOTAL				
SAGE Drôme	8			8
Groupe de travail sur l'amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône		20,25		20,25
PNA Apron		3,25		3,25
Accompagnement CNR	11	18,5		29,5
6.1 préciser les programmes concernés	11,75	2,5		14,25
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site				
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus		2,25	5	7,25
Organisation COPIL D4		81,25		81,25
Organisation COPIL ZPS12	81,25			81,25
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics				
7.3 Gestion administrative				
Préparation dossier demande de subvention 7.63	22,5	5,75		28,25
Préparation dossier demande de solde 7.63	18,75	2,75		21,5
Gestion des mails	129,5			129,5
Coordination du binôme animateur	11,75			11,75
Echange avec élus et DGS	4	1,5		5,5
Echanges avec la DDT	9,5	4,75		14,25
Gestion du temps et planification				
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu TOTAL				
Préparation réunion de concertation MAJ DOCOB	5,5			5,5

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
9. Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité				
9.1 Rapport d'activité annuel		36,5		36,5
Bilan quantitatif du temps de travail	16,75	1,5		18,25
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)				
10. Divers /Autres frais SOUS TOTAL	10,75			10,75
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	8			8
10.2 Autres	1,5	7,75		9,25
10.3 formations		9,25		9,25
Total (avec congés)	/	/	/	1596
Total hors congés et arrêt maladie	640	583,5	6,5	1230,5

C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de cette année



Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

**Christophe Vignal**

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »



D. ANNEXES

Annexe 1 : Compte-rendu du comité de pilotage de 2022



**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
du site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » FR 820 1677**

Le 13 octobre 2022 à Donzère

Personnes présentes (36 personnes)

C. Vignal - Commune de Le Pouzin, **M. Fernandez** – Commune de Donzère, **J. Dumont** – Direction Départementale des Territoires de l’Ardèche, **M. Grivaud** - Direction Départementale des Territoires de l’Ardèche, **T. Insalacco** - Direction Départementale des Territoires de la Drôme, **O. Bouchet** – Fédération de pêche de la Drôme et APPMA de Donzère, **J.P Brocard** – Groupement Amical Donzerois Agissant pour l’Environnement, **N. Salhi** - CNR, **R. Brusson** – CNR DTRM, **A. Marcou** – CEN Isère, **D. Nadal** – Syndicat mixte Rhône Coiron, **D. Permingeat** – propriétaire de parcelles Natura 2000, **J.F Giraud** - propriétaire de parcelles Natura 2000, **C. Barras** – Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux, carrière DAG, **A. Gilbert** – FRAPNA 07, **B. Pujuguet** – Commune de Saint-Just-d’Ardèche, **J. Gil** – CEN Rhône-Alpes, **J.L Bonis** – LPO AURA et Drôme-Ardèche, **M. Jardin** - Comité Départemental de Canoë Kayak de l’Ardèche, **P. Caillebotte** - Comité Départemental de Canoë Kayak de l’Ardèche, **D. Audemard** – Fédération de pêche de la Drôme, **F. Gonnet** – Syndicat mixte de la Rivière de la Drôme, **C. Mertz** – Communauté des communes de DRAGA, **A. Sarnowsri** - Communauté des Communes Sud Drôme Provence, **M. Le Magarou** - Communauté des Communes Sud Drôme Provence, **C. Salendres** – Commune Etoile-sur-Rhône, **L. Jacob** – Association des amis de Viviers, **J. Dumas** – Fédération départementale de chasse de la Drôme ACCA de Saulce, **J.F Roche** – Comité Départemental de Randonnée Pédestre, **P. Riffeud** - ACCA Viviers, **A. Olivieri** - Fédération Départementale des Chasseurs de l’Ardèche, **M. Vadon** - ACCA Pierrelatte, **G. Bullod** - GIC Drôme Ardèche Provençale, **P. Negre** – ACCA Bourg-Saint-Andéol, **S. Coste-Durieux** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin, **A. Cocquelet** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin.

Personnes excusées (20 personnes)

D. Gérard – Commune de Le Pouzin, **Guibert** – Chambre de Commerce et d’Industrie de la Drôme, **Fonte** – Chambre de Commerce et d’Industrie de la Drôme, **Quintero** – Commune de Cruas, Centre National de la Propriété Forestier, **E. Duheron** – ONF Drôme-Ardèche, **M. Fuguet** – Commune de Châteauneuf-du-Rhône, **G. Chevalier** – PNR des Monts d’Ardèche Natura 2000, **J. Dubosc** – ACCA Le Pouzin, **S. Forot** – ARCHE Agglo, **S. Nougier** - ARCHE Agglo, **F. Malique** - RTE France, **S. Perry** – CNR Direction territoriale Rhône Isère, **A. Gallu** – Commune de Pierrelatte et Communauté des Communes Drôme Sud Provence, **C. Henry** - CNR, **L. Béguin** – Communauté de communes du Val de Drôme, **F. Cayrat** - Communauté de Communes de Crussol, **B. Brottes** – Commune de La Voulte-sur-Rhône, **A.C Ansourian** – Commune de Loriol-sur-Drôme, **J.M Faton** – Association Sympetrum, **O. Ambrane** – Conseil départemental de l’Ardèche

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

NOTE : Ce compte-rendu récapitule les échanges sur les différents sujets proposés. Les présentations power-point diffusées lors du comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2023. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion

- Rappels sur le réseau Natura 2000 et le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »,
- Bilan de l'animation du site en 2021-2022 et projet en cours,
- Présentation par la CNR de l'avancement des projets de restauration des marges alluviales du Rhône,
- Perspectives et projets à venir pour 2023,
- Point d'information du réseau national Natura 2000 : transfert de la compétence de l'Etat à la Région
- Visite de terrain sur l'ancienne carrière Joly (Donzère) réhabilitée par EDF.

Compte-rendu du COPIL

Madame Le Maire de la commune de Donzère accueille l'ensemble des participants d'un mot de bienvenue.

Monsieur Christophe Vignal, Président du COPIL et Maire de Le Pouzin structure animatrice du site, remercie les membres du COPIL de leur présence et recontextualise l'animation du site Natura 2000.

Rappels sur la démarche Natura 2000, sur le lien entre la Mairie de Le Pouzin et Natura 2000 et présentation du site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Madame Amanda Cocquelet, chargée de l'animation du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » introduit le COPIL par un rappel de l'origine du réseau Natura 2000 et par la présentation du site qui fait l'objet de la réunion. Le réseau de sites Natura 2000 a été constitué en application des deux seules directives européennes en faveur de la protection de la nature : la directive Oiseaux et la directive Habitats, Faune, Flore.

Institué en 1992, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui **près de 27 000 sites** dans l'Union européenne constituant ainsi le plus grand réseau mondial de sites écologiques à l'échelle continentale. Un exemple très concret de collaboration des Etats membres.

En France c'est 1756 sites soit 13% du territoire et 13 000 communes de concernées.

Elle complète ces explications par une vidéo que vous pouvez [visionner ici](#).

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

M. Roche se demande pourquoi l'élevage n'est pas plus utilisé pour la réouverture de milieu sur les sites Natura 2000. Le débroussaillage par pâturage est pour lui une solution à développer notamment pour prévenir les incendies.

Amanda Cocquelet précise que le pâturage est compliqué à mettre en place sur ces prairies pour plusieurs raisons. Elles se trouvent en zone inondable ce qui oblige une surveillance accrue. Par ailleurs, la petite superficie de 1ha au total engendre des difficultés à mobiliser un éleveur. Enfin, les déjections des animaux pourraient enrichir le sol ce qui modifierait les caractéristiques du sol et donc le cortège d'espèces attendu.

M. Brusson précise que sur le territoire Rhône Méditerranée de la CNR, l'élevage est utilisé pour la gestion de la végétation des digues et notamment dans la RNCFS de Donzère.

M. Jacob conseille l'utilisation de l'élevage sur les prairies. Technique qui peut être efficace notamment pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

- **Aménagement de la passerelle ViaRhôna à Bourg-Saint-Andéol pour sauver les amphibiens**

M. Jacob demande si les couleuvres peuvent remonter avec le type de géotextile installé.

Amanda Cocquelet précise qu'il n'y a pas eu d'observation de cette espèce dans les puits. Elle confirme que cette méthode est un test et que l'aménagement pourrait être amélioré/complété par un second dispositif sous forme de rampe. Une veille sera réalisée dans les années à venir. Elle précise aussi qu'à chaque crue les puits devraient faire l'objet d'une pêche de sauvetage.

M. Caillebotte demande pourquoi les puits ne sont-ils pas alimentés par le fond.

Amanda Cocquelet répond que c'était pour éviter le colmatage. La CNR reprecise que cette passerelle flottante a été mise en place lors des travaux de restauration de la lône et que le modèle de passerelle avait été réfléchi pour ne pas être endommagé par les crues.

M. Bouchet pense qu'il faudrait corriger ce problème de piège à faune d'une manière plus naturelle.

M. Jacob précise que ce piège n'étant pas naturel, il est donc compliqué de trouver une solution « naturelle ».

- **Dépôts sauvages récurrents sur le site Natura 2000**

Amanda Cocquelet présente un dépôt sauvage inquiétant sur la commune de Saulce sur une ancienne gravière en comblement. Le comblement est effectué avec des matériaux polluants (ex : plaques de goudron). Sur le pourtour du site, le remblaiement en matériaux divers incite les dépôts sauvages.

M. Barras précise que l'UNICEM doit être prévenue si cela concerne une ancienne gravière ou une exploitation en cours. Il précise que l'utilisation de tous types matériaux inertes est acceptée par arrêté de 2014.

M. Audemard confirme que ces dépôts sur la commune de Saulce ont été signalés à la DREAL et à l'OFB. Il encourage à continuer les signalements sur ce secteur pour susciter une réaction.

- **Présentation des projets de restauration des marges alluviales du Rhône sur le secteur du Vieux Rhône de Gervans et le Vieux Rhône de Baix**

Mme Salhi de la CNR présente les deux secteurs visés par la restauration de la dynamique alluviale et compris dans le site Natura 2000.

Amanda Cocquelet explique qu'elle suit de près ces projets en échanges rapprochés avec la CNR. L'idée est de toucher le moins possible aux habitats et espèces d'intérêt communautaire et de favoriser la renaturalisation du Rhône.

Mme Pujuguet demande quels sont les moyens d'actions contre le changement climatique sur les cours d'eau. Mme Salhi répond que la baisse des niveaux du Rhône dépend avant tout du débit d'entrée et non pas des aménagements. M. Gonnet remet en cause les prélèvements agricoles

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

inadaptés. Aussi il ajoute que pour lutter contre le changement climatique il faut s'intéresser de près au niveau des nappes alluviales et mieux gérer les ressources provenant de la pluviométrie.

M. Jacob demande si le secteur de l'île de la Roussette va faire l'objet d'une intervention pour débayer la lône anciennement réouverte et aujourd'hui comblée. Mme Salhi répond que ce n'est pas prévu. M. Jacob demande également pour le secteur des Pradiers, la CNR répond que la réflexion est en cours sur ce secteur.

- **Groupe de travail sur l'amélioration des connaissances piscicoles du site**

M. Bouchet donne des éléments complémentaires sur le projet de restauration du canal d'Orange aujourd'hui très détérioré. Ce projet est particulièrement intéressant dans la mesure où la continuité écologique entre le Rhône aménagé et le Vieux Rhône serait rétabli. Cela permettra de contribuer à la circulation des migrateurs comme l'anguille. Il précise que tout le monde sera consulté pour élaborer ce projet.

M. Jacob précise qu'au moins 4 espèces patrimoniales de libellules sont présentes sur le secteur.

- **Etudes et suivis permettant l'amélioration des connaissances du site**

- Résultats de l'étude de l'évolution des grands types d'habitat par photo interprétation
- Année test pour la mise en place du protocole STELI pour le suivi des libellules
- Résultats de l'année du suivi des cormorans sur les dortoirs
- Résultats de l'année du suivi des oiseaux communs (protocole STOC)

- **Actions de communication et de sensibilisation**

- Réalisation d'une plaquette de présentation du site
- Mise en place d'une infolettre numérique trimestrielle
- Soirée de sensibilisation sur les ripisylves à Privas et Saint Just d'Ardèche
- Valorisation de l'exposition de l'exposition natura 2000 Drôme-Ardèche
- Animations scolaires et grand public sur le terrain

- **Répartition du temps de travail sur l'année 2021**

- **Bilan financier de l'année 2021**

- **Point d'information sur le contexte des subventions Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes**

M. Vignal expose les conséquences de la loi 3DS visant notamment au transfert de la compétence Natura 2000 aux Régions. Il explique que la Région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule région n'ayant pas prévu d'investir les financements européens destinés à l'animation des sites Natura 2000 à partir de 2024. Ce sont 266 sites Natura 2000 qui seront touchés par cette décision de la Région AURA. Comme la Mairie de Le Pouzin, de nombreuses structures animatrices de sites Natura 2000 ne pourront alors plus assurer la gestion des sites Natura 2000. Afin d'alerter la Région, le conseil municipal du Pouzin a voté et envoyé une motion. Celle-ci sera transmise aux collectivités et communes faisant partie du COPIL.

M. Dumont de la DDT de l'Ardèche confirme que les crédits de 2023 sont bien actés. Pour 2024, la question se pose toujours de comment la Région va reprendre les choses en main.

Mais l'Etat fait tout pour que le transfert se passe avec fluidité. A partir de 2023, les DDT ne gèreront plus que les évaluations d'incidence Natura 2000 et l'extension des sites Natura 2000 (via l'OFB ?).

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

• **Programme d'action pour l'année 2023**

- Initier la mise à jour du guide pour la gestion des forêts alluviales et réalisation d'une plaquette de vulgarisation
- Réalisation d'un guide découverte du patrimoine de la moyenne vallée du Rhône
- Poursuivre l'accompagnement des projets de restauration des anciennes îles du Rhône
- Accompagnement de la commune de Baix pour la réalisation d'un sentier pédagogique
- Poursuite de la mise en place des différents suivis d'espèces (oiseaux et libellules notamment)



Mot de fin du Président de COPI :

Monsieur Christophe Vignal remercie les participants, Amanda Cocquelet l'animatrice pour l'organisation du Copil, la mairie de Donzère pour l'accueil dans ses locaux, ainsi que la DDT pour toutes ces années d'encadrement du réseau Natura 2000.

Visite de la carrière Joly :

Suite à la réunion en salle, il était proposé aux membres du COPI la visite de l'ancienne carrière « Joly-Lafarge » située sur la commune de Donzère. Lors de cette visite, EDF était présent pour expliquer le contexte actuel de la carrière. Cette carrière a cessé son activité en 2012, et depuis 2015, elle fait l'objet d'une mesure de compensation gérée par EDF. Un certain nombre d'aménagements ont été créés : des mares, des hibernaculums pour les reptiles, des zones de haut-fond dans les lacs par exemple. La zone présente une mosaïque d'habitats très intéressante avec des plans d'eau, mares, des ceintures de végétation aquatique, des boisements alluviaux, des milieux ouverts secs... Certains de ces habitats sont d'intérêt communautaire. L'entreprise TerraMax a notamment présenté les différentes actions mises en œuvre pour la gestion de la Jussie dans une mare. Le bureau d'étude TERE0 réalise un suivi régulier des espèces présentes. Parmi celles observées : le Canard colvert, le Cygne, la Nette rousse, le Campagnol amphibie, le Castor. Cette sortie a été le lieu de nombreux échanges entre les différents participants.

Contact

Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000

Site FR 820 1677 : « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Site FR 821 2010 : « Printegarde »

Mairie Le Pouzin - 3 avenue Marcel Nicolas B.P.6, 07 250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Port. : 06 33 82 81 32

a.cocquelet@lepouzin.fr

Site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Compte-rendu du comité de pilotage du 13 octobre 2022

Monsieur Christophe VIGNAL

Maire de la commune de Le Pouzin et

Président des comités de pilotage des sites Natura 2000

« Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde »



Annexe 2 : Articles parus en 2022

La commune de Le Pouzin est en charge, depuis plus de dix ans, de la gestion de trois sites Natura 2000 : « Printegarde », « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Rompon, Ouvèze, Payre ».

Christophe Vignal est Président de deux des trois comités de pilotage, l'instance de gouvernance des sites Natura 2000.

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

Afin de préserver ce patrimoine naturel, deux chargées de mission Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux travaillent à la mairie de Le Pouzin et ont pour objectif de mener un certain nombre d'actions pour y parvenir.

Pour mieux orienter leurs actions, il est tout d'abord primordial de bien connaître le territoire d'un point de vue richesse naturelle et son évolution. Pour cela, les deux chargées de mission sont souvent sur le terrain. Cette année, elles ont réalisé des inventaires concernant les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de la qualité des milieux naturels qu'ils occupent.

Dans un premier temps, ces observations de terrain permettent de décrire la présence ou l'absence des espèces sur le territoire français et de démontrer leur évolution.

Sur les sites Natura 2000, ces inventaires permettent aussi de définir les secteurs qu'il ne faut pas déranger notamment pendant la reproduction. Grâce à cette connaissance, les chargées de mission accompagnent n'importe quel porteur de projet afin de minimiser les effets sur la biodiversité, comme par exemple cette année :

La fédération d'escalade pour le rééquipement des voies et pour aider à la rédaction d'un topoguide sur les espèces et milieux naturels qui pourraient être dérangés par la pratique

La compagnie nationale du Rhône pour la bonne prise en compte des enjeux écologiques liés à Natura 2000 dans la restauration du fleuve

L'année 2022 a permis aussi la reprise des animations scolaires, avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes de Cruas, Baix, Le Pouzin, La Voult-sur-Rhône, Alissas et Viviers, ont pu bénéficier de diverses activités. Ces animations ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.





Des animations grand public ont également été proposées avec :

- Deux soirées thématique films-conférences sur la thématique des forêts en bord de cours d'eau organisées à Privas et à Saint-Just-d'Ardèche avec des partenaires locaux en lien avec l'environnement. Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.
- Une animation avec la bibliothèque du Pouzin qui a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin. La compagnie « Le Petit Raconteur » est venue pour réaliser son spectacle ambulant « la Kamicyclette » sur la biodiversité du Rhône.
- Une sortie sur le chant des oiseaux menée à Bourg-Saint-Andéol suite à la sollicitation de l'association Bourg en Transition. Une quinzaine de personnes sont venues découvrir le langage de l'avifaune et apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces.

Ces animations ont été très appréciées par les différents publics touchés. Elles sont l'occasion de sensibiliser les habitants du territoire sur la richesse du patrimoine naturelle qui les entoure.

D'autres outils de communication sont également utilisés comme l'installation récente de panneaux d'information sur le plateau de Rompon, l'édition de plaquettes de présentation pour chacun des 3 sites Natura 2000, une exposition présentant le réseau Natura 2000 en Ardèche-Drôme, etc...

L'ensemble de ces actions, qui représente une partie des missions menées par Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) et Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr), est primordial afin de sensibiliser le territoire à Natura 2000. Plus globalement, la préservation de notre patrimoine naturel est essentielle face aux enjeux actuels pour lutter contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.



LE POUZIN

Une exposition pour relier l'homme à la nature

La structure animatrice Pouzinoise des trois sites Natura 2000 (Rompon Ouvèze, Payre, Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval), en partenariat avec la bibliothèque municipale Jean- Giono, présente dans les murs du bâtiment public une exposition intitulée " Relier l'homme et la Nature " qui sera accessible à tous jusqu'au 30 juin.

Le thème de cette présentation invite les visiteurs à s'interroger sur le pourquoi et le comment . «La préservation de la biodiversité est un sujet qui concerne tout le monde». C'est aussi l'occasion pour Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, les deux chargées de mission de la structure européenne, de faire découvrir au grand public le réseau des sites Natura 2000 en Drôme et Ardèche et leur lien avec la préservation de la biodiversité ainsi que les acteurs socio-économiques du territoire.

Cinq panneaux richement illustrés de photos d'illustrations et d'explications pédagogiques constituent cette exposition qui a été conçue pour être itinérante. En parallèle et en lien avec cette présentation un spectacle



Christelle Mougin, responsable de la bibliothèque (à gauche) avec Amanda Cocquelet (au centre) et Sophie Coste-Durieux.

gratuit pour enfants " Un crocodile sur le Rhône ", présenté par Christophe Mercier, aura lieu ce mercredi 22 juin à 10 heures suivi d'une petite balade au bord du fleuve. L'animatrice Natura 2000 Sophie Coste-Durieux accompagnera l'évènement.

L'exposition est ouverte pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque au public ou sur demande et pour en faire la libre réservation, s'adresser à la mairie. Pour le spectacle, inscriptions dans la limite des places disponibles, auprès de la bibliothèque : bibliotheque@lepouzin.fr.

Dauphiné libéré

LE POUZIN

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie. De nombreuses espèces de libellules ont de petites répartitions et sont spécifiques à certains habitats.

Leur sensibilité à la qualité de l'habitat (par exemple la chimie de l'eau, la structure des rivières), leur cycle de vie amphibie et la facilité relative

de leur identification font que leur étude est bien adaptée pour évaluer les changements environnementaux à long terme (biogéographie, climatologie) et à court terme (biologie de la conservation pollution de l'eau, altération structurelle des eaux courantes et stagnantes). Les libellules sont donc de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il existe un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre ces populations sur le territoire. Les deux chargées de mission de la

structure pouzinoise Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, se sont formées récemment à ce groupe d'espèces et ont réalisé leurs premiers suivis sur quelques secteurs des sites Natura 2000 de Printegarde et de Rompon, Ouvèze, Payre. Elles ont notamment recensé, à plusieurs reprises, une espèce protégée d'importance européenne, l'agrion de mercure.

Afin d'approfondir cette connaissance, il est prévu qu'un inventaire plus poussé soit réalisé en 2025, sur le site Natura 2000 Rompon, Ouvèze, Payre.



Accouplement de deux libellules de l'espèce protégée Agrion de Mercure.

Le
Un-
ple
cul
Ma
pro
ser
l'éc
pâi
rés
Ma
Pa
4 a

Dauphiné libéré

VALLÉE DU RHÔNE

SAINT-JUST-D'ARDECHE

Le public sensibilisé à l'entretien des ripisylves

Vendredi 18 novembre en fin de journée s'est tenue une soirée organisée par la municipalité en partenariat avec Natura 2000.

Lors de cette rencontre ouverte à tous, une invitation avait été envoyée aux propriétaires de parcelles comprenant ou non de la forêt spécifique des bords de cours d'eau, pour leur rappeler l'importance et les moyens à leur disposition pour l'entretenir.

Cette préservation de la ripisylve a un impact sur le bien-être des habitants, le tourisme et donc l'économie du territoire. Le maire Brigitte Pujuguet-Guigie commençait par remercier Christophe Vignal, président de Natura 2000, pour sa présence. Sa commune hébergeant trois sites Natura 2000, elle est reconnue comme structure animatrice du réseau.

Ensuite, Isabelle Rosin, adjointe à l'environnement à Saint-Just-d'Ardèche, sur un plan plus technique, appuyait l'importance d'entretenir la végétation en bordure des cours d'eau.



Un public relativement nombreux s'est déplacé pour la soirée ripisylve.

■ Un lien étroit entre rivières et forêts

On appelle ripisylve les boisements sur le bord des cours d'eau, qui font l'intermédiaire entre le milieu aquatique et la zone terrestre. Ces petites forêts entretiennent un lien étroit et complexe avec les rivières et les fleuves. Du fait de leur proximité avec l'eau, les espèces qui y poussent sont spécifiquement adaptées aux contraintes du milieu (crues régulières, sol gorgé d'eau avec les nappes phréatiques...). Ces adap-

tations en font des forêts uniques inféodées au bord des cours d'eau. Les ripisylves remplissent des fonctions essentielles pour les milieux et les espèces (régulation de la température de l'eau par ombrage, site de reproduction et d'alimentation pour les animaux, couloir de circulation pour les espèces...).

Les ripisylves offrent aussi de nombreux bénéfices non négligeables pour les sociétés humaines. C'est un boisement composé de saules, de peupliers, d'aulnes et

de frênes avec un sous-bois dense et touffu. Elles présentent aussi des arbres morts sur pied et du bois mort au sol.

Les propriétaires de ripisylves dans un site Natura 2000 peuvent faire appel à des aides financières, soit en adhérant à la charte Natura 2000 qui permet une exonération de la taxe foncière sur le non bâti, et/ou en signant un contrat Natura 2000 qui permet de financer les travaux d'entretien et de gestion de la forêt.

L'INFO EN +

■ Natura 2000, c'est quoi ?

► Natura 2000 est un réseau de sites naturels protégés européens. Les objectifs sont avant tout de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités socio-économiques sur les sites concernés.

D'un point de vue géographique, il existe 30 000 sites Natura 2000 en Europe, ce qui représente un quart du territoire européen. En France, cela représente 13 % de la surface pour 1 767 sites. Ce dispositif peu connu du grand public est extrêmement répandu.

► Pour contacter les animatrices Natura 2000 du secteur : sur la rivière Ardèche, Johanne Chasson par mail : j.chasson@gorgesdelardèche.fr ou au 07.56.24.87.18 ; sur le fleuve Rhône, Amanda Cocquelet par mail : a.cocquelet@lepouzin.fr ou au 06.33.82.81.32.



Capture de la page Face Book de la Préfecture de la Drôme (10 février 2022)

LE POUZIN Les élèves de maternelle en immersion “nature”

La professeure de la classe de moyenne section de l'école maternelle Pauline-Kergomard, Joëlle Tognet-Bruchet a sollicité les deux chargées de mission du site Pouzinois Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, afin de bénéficier d'animations sur la thématique de la biodiversité. Cette journée s'est tenue jeudi 9 juin, au lac de la Poudrière, près du barrage de logis neuf. Les deux animatrices ont proposé, avec l'aide de leur stagiaire en BTS Gestion et protection de la nature (GPN), Suzy Laurans, des stands autour des chants des oiseaux, des empreintes animales et des insectes. L'objectif de ces animations était de sensibiliser les 25 enfants à la nature qui les entoure et leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de la préserver. Les enfants se sont montrés intéressés et la professeure satisfaite de cette expérience nature qui selon elle est « essentielle pour attiser et développer leur curiosité dès le plus jeune âge sur ces sujets importants. »



Les enfants ont été sensibles aux explications des animatrices sur la biodiversité.

Dauphiné libéré

Annexe 3 : Infolettres 2022

Infolettre de mars 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
 « Printegarde »
 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Mars 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette première infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir,
 « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

L'objectif de cette infolettre, qui sera tri-annuelle, vous permettra de suivre les dernières actualités locales, d'en savoir plus sur ce qui se passe sur votre territoire et sur les services que vous rend la nature.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et nous espérons que cette infolettre vous sera utile et que vous trouverez les informations qui répondront à vos interrogations.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
 Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
 Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Bilan de la soirée sur les forêts humides au bord des cours d'eau à Privas



Une soirée thématique films et conférences a été organisée le jeudi 10 février dernier au Cinéma de Privas, le Vivarais. Elle avait pour objectif de présenter les **forêts humides des bords de cours d'eau** (appelées aussi ripisylves et forêts alluviales). Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.

Pour en savoir plus sur la soirée et son contenu [cliquez ici](#).

Nous vous invitons également à écouter la chronique **Grandeur nature de France Bleu Drôme Ardèche** pour laquelle les deux chargées de missions Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, ont été interviewées en amont de cette soirée : [Écoutez la chronique ici](#).

Ravis par cette réussite, Yann Vivat et Christophe Vignal, maires de Rompon et de Le Pouzin et Présidents des sites Natura 2000 du territoire ont clairement exprimé leur souhait de voir ce format de sensibilisation à la biodiversité renouvelé !

Une exposition sur Natura 2000 accessible à tous

Une exposition a vu le jour en 2021 pour présenter le réseau de sites Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche.

Cet outil est le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des chargés de mission des sites Natura 2000 de deux départements. L'objectif de cette exposition est de présenter la grande diversité des milieux naturels et des espèces sur ces territoires riches et variés, ainsi que d'expliquer le rôle des sites Natura 2000 et leur lien avec les activités humaines locales.

Cette exposition sous la forme de 6 panneaux est gratuitement disponible à la réservation pour toute occasion (exposition libre dans un hall de bâtiment, en accompagnement d'un stand en pleine air, lors d'une réunion...).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Mairie de Le Pouzin en demandant les chargées de mission Natura 2000.



Plaquettes d'information des sites Natura 2000



En tant que chargées de mission de sites Natura 2000, nous sommes amenées à rencontrer une grande diversité d'acteurs du territoire : agriculteurs, associations sportives, élus, professionnels, exploitants, familles, propriétaires fonciers...

C'est pourquoi nous voulons élaborer des plaquettes d'information pour chacun des trois sites Natura 2000 afin de porter à connaissance leur étendue, leur richesse naturelle, leurs enjeux et leur fonctionnement. Ces plaquettes sont [téléchargeables ici](#) ou bien disponibles à la mairie de Le Pouzin.

Les bilans d'activité de l'année 2021 des trois sites Natura 2000

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.

Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2021, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)
- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)
- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

Natura 2000 en action sur le territoire

Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité : la pratique de l'escalade et le Hibou Grand-Duc



Gorges de la Payre

Le **Hibou Grand-Duc** est le plus grand rapace nocturne du monde. Avec son regard perçant et son envergure impressionnante, il se déplace la nuit et peut être entendu jusqu'à 1 kilomètre à la ronde de son « Ouh » grave et étouffé. C'est un oiseau sédentaire, c'est-à-dire qu'il ne s'éloigne que rarement de son secteur. Il vit essentiellement près de falaises et d'escarpements rocheux, où il construit son nid et élève ses petits de décembre à juillet. La femelle ne pond qu'1 à 4 œufs, ce qui est relativement peu comparativement à d'autres oiseaux.

Cette espèce est bien présente sur le site Natura 2000 de « Rompon, Ouvèze, Payre » et notamment dans les gorges de la Payre où la pratique de l'escalade est également exercée. La **Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME)** d'Ardèche **rééquipe** actuellement chacun des sites d'escalade pour la sécurité des grimpeurs. Le Hibou Grand-Duc étant **très sensible au dérangement** et notamment pendant sa période de reproduction, la FFME et l'animatrice du site ont échangé sur les modalités d'intervention.



Source : INPN

Afin de connaître son aire de répartition dans les gorges de la Payre, plusieurs sorties crépusculaires ont été conduites entre décembre et janvier. C'est au cours de cette période que l'on peut facilement entendre le mâle et la femelle, et ainsi détecter leur présence discrète.

Suite à ces sorties, la FFME a convenu avec la chargée de mission Natura 2000 qu'il serait judicieux que le **rééquipement des parois d'escalade se poursuive à partir d'août** pour éviter cette période sensible pour la reproduction des oiseaux qui se poursuit au printemps pour d'autres espèces.

La concertation et cette prise de conscience collective sont essentielles. Cela permet le maintien d'une pratique sportive tout en respectant le cycle de vie d'une espèce animale.

Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône (au sud de Montélimar), des **prairies alluviales** sont en cours de restauration sur le site Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** ». Ces milieux naturels autrefois entretenus par les crues et les pratiques agro-pastorales, aujourd'hui s'assèchent et deviennent petit à petit des forêts. Dans la vallée du Rhône en particulier, ces prairies disparaissent du fait de l'aménagement du fleuve par des digues et des barrages.

Afin de maintenir ce milieu en bon état de conservation, la CN'AIR (société de la Compagnie Nationale du Rhône) restaure depuis 2020 deux anciennes prairies d'une superficie totale de **1 hectare** en broyant les repousses d'arbres et en fauchant tardivement dans la saison. La chargée de mission du site Natura 2000 accompagne la CN'AIR sur les méthodes d'intervention et veille au bon déroulement des travaux tout en suivant l'évolution des prairies.

L'objectif de cette restauration ?

Permettre le retour de ces milieux atypiques aussi lieux de vie de nombreuses espèces végétales (comme des orchidées) et animales (notamment papillons et oiseaux) à valeur patrimoniale.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la nature en ville



Source : www.actu-environnement.com

Les milieux urbains ont longtemps été vus comme anti-nature avec plus de minéral que de végétaux. Ces dernières années, ce regard évolue et la nature (ré)investit la ville. Et pour cause ! La nature en ville amène de nombreux services à l'humain :

- **Des ressources** : alimentaires (jardin partagé...), matière (bois, composte...), oxygène...
- **Du confort** : baisse de la température en ville, filtre acoustique, filtration de l'eau, dépollution de l'air...
- **Du bien-être** : lieux récréatifs, de sport et de regroupement sociaux...

Mais pour bénéficier de ces services naturels faut-il encore assurer l'équilibre et la qualité des espaces de nature urbaine. Qu'est ce que cela veut dire ? Cela demande de prendre en compte plusieurs aspects :

- mettre en place des **espaces diversifiés** (prairies, boisements, mares...) qui amèneront une grande diversité d'espèces animale et végétale,
- **assurer la qualité de ces espaces** en répondant aux besoins des espèces (arrêter les pesticides, conserver des lieux de refuge, d'alimentation ou de construction de nid, éviter les périodes annuelles sensibles en lien avec la reproduction des espèces...),
- permettre aux espèces de se déplacer dans la matrice urbaine en gardant des « **voies de circulation** » (alignement ou bosquet d'arbres, pelouse fauchée tardivement, tunnel sous la route pour les crapauds et autres amphibiens...)

Les avantages d'avoir une nature urbaine équilibrée est qu'elle se régule toute seule. Si la végétation amène des espèces animales comme les insectes par exemple, elle amène aussi avec elle les animaux qui se nourrissent de ces insectes. C'est ainsi que les uns régulent les autres, ce qui limite la prolifération de certaines espèces indésirables comme les moustiques par exemple.

Infolettre de juillet 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Juillet 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette deuxième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir, « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Le printemps et l'été sont synonymes de suivis naturalistes. Nos deux chargées de mission sont souvent sur le terrain durant cette période et réalisent notamment des inventaires concernant les oiseaux et les libellules. Ces suivis permettent au fil des années une meilleure connaissance de notre territoire et son évolution.

Cette année a permis aussi la reprise des animations scolaires avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes des communes de Cruas, Baix, le Pouzin ont pu bénéficier de son savoir-faire avec l'appui des deux chargées de mission. Elles ont également organisé une sortie naturaliste à destination du grand public. Puis, la bibliothèque du Pouzin a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux bienfaits de la ripisylve.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et un excellent été.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Natura 2000 a 30 ans !



En 30 ans, l'Union européenne s'est dotée du **plus vaste réseau d'espaces naturels protégés du monde** à l'échelle d'un continent : le réseau Natura 2000.

Afin de mieux comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000 et ses ambitions, [cliquez Ici](#).

Fondée sur la **concertation locale et la conciliation entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines**, la démarche Natura 2000 a permis de protéger une large partie du territoire, et a des effets positifs sur l'état de conservation de nombreux habitats et espèces.

Pour en savoir plus : <https://biodiversite.gouv.fr/>

L'exposition Natura 2000 finaliste au « Natura 2000 Award » !

Rappelez-vous, dans la 1^{ère} lettre d'information nous vous avons présenté l'**exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche**. Pour rappel, cette exposition composée de 6 panneaux, a pour objectif de présenter le réseau Natura 2000 sur les territoires ardéchois et drômois tout en expliquant sa mise en place concrète sur les territoires. Cette **exposition est disponible gratuitement sous demande pour illustrer la démarche Natura 2000 lors de réunion ou d'animation grand public par exemple**.

Afin de valoriser le fruit de ce travail collaboratif entre tous les animateurs Natura 2000 de la Drôme et l'Ardèche, nous avons candidaté à deux concours dédiés aux projets menés sur les sites Natura 2000 : le grand prix Natura 2000 français et les Natura 2000 Award (concours européen). **Pour ce dernier, notre projet est arrivé finaliste dans sa catégorie « projet de réseau » !**

La participation à ces grands prix a été l'occasion de présenter notre travail mais aussi de créer du lien en s'intéressant aux actions mises en place sur le territoire français et européen.



Natura 2000 en action sur le territoire

Mieux connaître les oiseaux du territoire



A partir du mois de février, les oiseaux reviennent de leurs quartiers d'hiver pour s'installer sur un territoire, trouver (ou retrouver !) leur partenaire et fonder une à plusieurs nichées d'oisillons. C'est à cette période qu'il est le plus opportun de sortir les observer. Chaque espèce possède un chant avec une mélodie qui lui est propre. Avec un peu d'entraînement, il est ainsi possible de savoir quelles espèces sont présentes dans un milieu donné.

Dans la gestion d'un site Natura 2000, **le suivi des espèces d'oiseaux permet de connaître la qualité d'un milieu naturel** (en termes de ressource alimentaire, de zone de refuge...), **son utilité pour les espèces** (zone de repos, de nourrissage, de reproduction...). Ceci permet ensuite de définir sur le site les secteurs qu'il ne faut pas déranger pendant la reproduction notamment. Plus largement, la présence ou l'absence d'espèces permet d'évaluer leur répartition sur le territoire français et international, mais aussi d'alerter lors de la diminution d'effectifs.

Sur les trois sites Natura 2000, les chargées de missions effectuent de mars à juillet des sorties matinales pour compter les espèces d'oiseaux communes mais aussi des espèces plus ciblées comme le Blongios nain par exemple.

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est formée en 2021 afin de pouvoir réaliser des suivis sur les libellules du territoire.

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie.

Les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire.

Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Les premiers suivis réalisés par les deux chargées de mission ont été réalisés essentiellement sur les secteurs de Printegarde, des gorges de la Payre et du Mézayon.

Il est également prévu qu'un prestataire réalise une étude d'inventaire plus poussée sur le site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » en 2023.



Accouplement de deux Agrions de mercure (espèces protégées) sur Printegarde

Des actions de communication près de chez vous

Des animations scolaires

Cette année, les animations scolaires ont pu reprendre. Les chargées de mission ont été aidées par une stagiaire en BTS de Gestion et de Protection de la Nature, Suzy Laurans, afin de satisfaire les différentes demandes.

Elles sont intervenues dans les écoles primaires de Baix et Cruas puis à l'école maternelle du Pouzin.

Les enfants et les professeurs se sont montrés très intéressés par les activités qui leur ont été proposées en classe et sur le terrain.

Ils ont été initiés à plusieurs thématiques comme les végétaux, les oiseaux, les insectes, les traces d'animaux...

Ces interventions ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.

Même si ces interventions ne sont pas le cœur de métier des chargées de mission Natura 2000, il apparaît important qu'un temps soit consacré à cette sensibilisation.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.



La compagnie Le Petit Raconteur à la bibliothèque du Pouzin

Le 22 juin, la compagnie Le Petit Raconteur est venue pour réaliser son spectacle « La Kamicyclette ».

Il s'agit d'un spectacle ambulant à l'aide d'une bicyclette pour transporter le jeune public dans de drôles d'histoires colorées et instructives. Deux histoires autour du Rhône ont été présentées à cette occasion.

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est associée à cette matinée et a présenté Natura 2000 aux enfants.

Au-delà du spectacle, « La Kamicyclette » est aussi un outil pédagogique au service de l'environnement. Pour en savoir plus : <http://www.lepetitracconteur.com/>



La nature nous rend service

Les ripisylves, des forêts d'exception



Ripisylve sur la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol.

Les ripisylves désignent les forêts humides qui bordent les cours d'eau. La végétation qui s'y développe doit faire face à des conditions particulièrement exigeantes du fait des sols gorgés d'eau lié à la présence de nappes phréatiques et des perturbations régulières par les inondations. La ripisylve est donc composée d'espèces bien adaptées.

A l'échelle du bassin du Rhône, les ripisylves sont fortement menacées et en voie de disparition. Les causes ? L'extension urbaine, la modification de l'état naturel des cours d'eau, les espèces exotiques envahissantes, la populiculture et l'exploitation des ressources forestières.

Mais alors, pourquoi faut-il les préserver ?

Du fait de leur place entre zone terrestre et zone aquatique, les ripisylves assurent de nombreuses fonctions : elles régulent la température de l'eau par ombrage, elles servent de couloir de déplacement, de zone de reproduction et de nourrissage pour les espèces animales.

D'autres fonctions sont directement ou indirectement utiles à l'humain. On parle alors de services écosystémiques. Par exemple, les ripisylves contrôlent le phénomène d'érosion des berges grâce à leurs racines, elles assurent la bonne qualité de l'eau et de l'air par la filtration et la production d'oxygène, elles modèrent les épisodes de crues, elles apportent une valeur esthétique aux paysages et un lieu récréatif...

Comment les préserver ?

La gestion optimale pour les ripisylves est la libre évolution, ce qui consiste à laisser la végétation se développer (dans la mesure où les espèces sont autochtones) sans intervention de coupe, en laissant le bois mort sur place et en conservant les zones humides.

Infolettre d'octobre 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
 « Printegarde »
 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Octobre 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette troisième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

- La fin de l'été et l'automne sont marqués par plusieurs événements passés et à venir :
- Une opération de nettoyage de la forêt alluviale à la Voulte-sur-Rhône les 23 et 24 septembre
 - Le congrès national des élus Natura 2000 dans les Pyrénées orientales les 28, 29 et 30 septembre
- Les comités de pilotage des sites Natura 2000 de « [Printegarde](#) » et « [Milieux alluviaux du Rhône aval](#) » les 13 et 20 octobre puis celui de « [Rompon, Ouvèze, Payre](#) » qui aura lieu en fin d'année
- Une soirée sur les forêts alluviales à Saint-Just-d'Ardèche le 18 novembre prochain

L'été a également été propice à la pose de panneaux d'information sur le plateau de Rompon que nous vous invitons à aller découvrir lors de vos balades.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée à l'importance de la renaturation des rivières.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
 Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « [Printegarde](#) » et « [Milieux alluviaux du Rhône aval](#) »
 Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « [Rompon, Ouvèze, Payre](#) »

Actualités

Congrès national des élus Natura 2000



Ce premier **congrès à destination des élus Natura 2000** s'est inscrit dans la continuité des rencontres nationales organisées le 2 novembre 2021 à la Défense et des premières rencontres régionales qui se sont tenues jusqu'à présent en Occitanie, Normandie et Grand Est.

Ces rencontres ont permis de célébrer **les 30 ans de la Directive Habitats Faune Flore (qui concerne la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages à l'échelle européenne)**, de faire une rétrospective du chemin parcouru depuis les débuts de mise en œuvre du dispositif et d'identifier les prochains défis à relever.

Elles ont été également une belle occasion pour souligner l'engagement au quotidien des élu(e)s et chargé(e)s de mission dans leurs sites Natura 2000.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin, a pu participer à ces rencontres. Elle a notamment pu **valoriser, à cette occasion, les actions de communication développées à l'échelle locale et inter-réseau Natura 2000 Ardèche-Drôme**.

Comités de pilotage 2022

Les **13 et 20 octobre se sont tenus** les comités de pilotage respectivement des sites Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** » et « **Printegarde** ».

Vous vous demanderez peut-être, mais **qu'est-ce qu'un comité de pilotage ?**

Chaque site Natura 2000 a son propre comité de pilotage. Ce comité rassemble toutes les personnes actrices sur le site Natura 2000. On y compte notamment les élus des collectivités, les représentants de l'Etat, les associations (sportives, de protection de la nature...), les entreprises et industries (carrières, EDF, CNR...), les agriculteurs et éleveurs, les particuliers... **Le comité de pilotage est l'instance de gouvernance du site Natura 2000**. Il valide par exemple le document d'objectifs qui est le document de gestion du site et prend les grandes décisions.

Une fois par an, au moins, le comité se réunit pour faire le bilan des actions réalisées dans l'année et échanger sur les projets à venir. **C'est un lieu d'échanges, de partage et de concertation**.

Le **8 décembre aura lieu le comité de pilotage du site « Rompon, Ouvèze, Payre » à Saint-Symphorien-sous-Chomérac**.



Visite du site du COPIL de l'ancienne carrière Joly à Donzère gérée par EDF

Natura 2000 en action sur le territoire

Un aménagement réussi pour sauver les amphibiens !



Les infrastructures humaines peuvent parfois devenir de véritables pièges pour les espèces animales !

A Bourg Saint-Andéol par exemple, la ViaRhôna traverse la lône de la Grange écrasée par une passerelle capable de s'élever en cas de crue grâce à des piliers flotteurs. Cet aménagement très ingénieux s'est néanmoins avéré délétère pour les petits animaux tels que les grenouilles qui pouvaient tomber dans les puis renfermant les flotteurs du pont, sans possibilité de remonter les parois verticales lisses. Pour aider ces espèces animales, le **Département de l'Ardèche responsable de la ViaRhôna** sur ce secteur, a été sollicité pour **installer une membrane géotextile rugueuse sur les parois des puits**. Et cet aménagement a immédiatement été adopté par les petits amphibiens !

Pour vous aider à identifier et neutraliser ces pièges à faune, retrouvez tous les conseils [ici](#).

Opération « nettoignons la nature » à la Voulte-sur-Rhône

Le **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents", en partenariat avec la commune de La Voulte-sur-Rhône, le collège des 3 vallées, l'association de pêche de l'Eyrieux au Rhône et le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » ont organisé une opération **"Nettoyons la nature"** les vendredi 23 et samedi 24 septembre.

Cette opération a été ouverte à **deux classes de cinquième** du collège de La Voulte le vendredi et a été ouverte à tous, le samedi. Cela s'est déroulé au niveau de la zone humide de Saint-Michel (secteur de la confluence Eyrieux-Rhône).

Ce type d'action est à renouveler car cela permet notamment de sensibiliser le jeune public aux actions de préservation de la biodiversité.



Des actions de communication près de chez vous

Une soirée sur les forêts de bord de cours d'eau le 18 novembre à Saint-Just d'Ardèche



Suite à la soirée sur les forêts humides en début d'année au cinéma de Privas, une nouvelle édition est organisée à la demande de la commune de **Saint Just d'Ardèche en la salle communale « La ferme »**, le **18 novembre à 18h30**.

Cette soirée **conférence gratuite** à destination du **grand public**, sera l'occasion de découvrir la richesse incroyable de ces forêts souvent mal connues, et de comprendre leurs rôles essentiels pour la faune et la flore locales mais aussi pour les activités humaines !

Cet évènement est coorganisé par la commune de Le Pouzin et le syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche, avec la participation de la Ligue de Protection des Oiseaux, la FRAPNA Ardèche et l'EPTB de l'Ardèche.

Pour tout renseignement ou réservation, contactez le **06.33.82.81.32**

Des panneaux d'information installés sur le plateau de Rompon

Des **panneaux d'information** concernant le site Natura 2000, ont été installés sur le **plateau de Rompon** en août. L'objectif est de sensibiliser les promeneurs et différents usagers sur les richesses naturelles de ce territoire et d'informer sur les bons gestes à adopter pour mieux les préserver.

Le travail graphique et de rédaction a pu être réalisé grâce à l'aide d'une stagiaire en BTS GPN, Nina Soubeyran.

Nous vous invitons à aller les découvrir lors de vos prochaines balades.

Il est prévu que d'autres panneaux soient installés sur différents secteurs du site.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la renaturation des rivières



La rivière Ouvèze entre Le Pouzin et Rompon

Nous avons abordé l'importance de préserver les ripisylves (les forêts en bord de cours d'eau) dans la précédente infolettre. Pour que ces forêts d'exception puissent perdurer dans notre environnement, il apparaît essentiel de redonner aux rivières altérées par les aménagements et les activités humaines un fonctionnement naturel.

Un exemple proche de chez vous : la rivière Ouvèze

Depuis 10 ans, les rives de l'Ouvéze (une rivière ardéchoise), ont été renaturées. Une initiative qui a permis au cours d'eau de ne pas être à sec malgré la sécheresse de cette année.

Aux abords du village de Rompon, ce tronçon renaturé de l'Ouvéze contient plus d'eau qu'il y a quelques années à la même période. C'est grâce à cette technique de renaturation qui consiste à réaménager le lit de la rivière pour aider la nature à se refaire une place. Sur les bords de l'Ouvéze, près de 30 000 mètres cubes de galets et de graviers ont été déposés dans le lit de la rivière pour retenir l'eau. Des végétaux ont été plantés pour faire de l'ombre et éviter l'assèchement de la rivière. L'eau coule à nouveau.

Ces opérations visent à ramener de la biodiversité sur des sites naturels dégradés par les activités humaines pour notamment améliorer la qualité de l'eau et protéger contre les crues. C'est une somme de bénéfices pour le développement économique, le lien social et la qualité de vie que les territoires ont à considérer pour s'adapter au changement climatique.

Cette piste est à suivre par d'autres territoires français sévèrement touchés par la sécheresse.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)